


pour un jean... pour un jean... pour un jean...

Les Publications Appalaches, prop.
 Redaction et administration
 a Plessisville
 .35 cents la copie

La Feuille d'Erable



2 cahiers - 44 pages Vol. 37, No. 47, Mercredi, 18 mars 1981

SPECTACLE DE JACQUES MICHEL LE 4 AVRIL PROCHAIN A LA POLYVALENTE Les billets partent vite!



Voici quelques-uns des maires ayant accepté de se joindre à la M.R.C. de Plessisville. De gauche à droite: M. Gilles Laflamme, maire de Notre-Dame de Lourdes, M. Léo Dastou, maire de Laurierville, M. Polycarpe Martineau, maire de Villeroy et M. Lauréat Michaud, maire de Ste-Julie et M. Jean-Marie Fortier, maire de Plessisville.

**Une pétition
 pour
 l'ouverture
 d'une
 Maison de
 Culture
 Page A-6**

**Les
 Anciens
 Canadiens
 s'en
 viennent à
 Plessisville
 le 28 mars
 prochain**



(Photo Plessis - Fontaine)

EA

On ne pourra jamais TAXER l'économie que vous réaliserez à votre

ENTREPOT D'ALIMENTATION

FROMAGE A TARTINER KRAFT/CHEEZ WHIZ Pot 1 kg. 3.99	FROMAGE MOZZARELLA KRAFT Bloc 16 oz. 2.89	Congelés	
PAPIER-MOUCHOIRS Blanc ou couleurs variées FACELLE ROYALE Bte 100 .59	FARINE TOUT USAGE FIVE ROSES Sac 5 kg. 4.59	TARTE AUX PACANES Surgelée FARM HOUSE Emb. 18 oz. 1.88 ch.	TARTE AUX POMMES Surgelée ST-HUBERT Emb. 680 g. 1.98 ch.
JUS DE TOMATES De fantaisie HEINZ Bte 6x5.5 oz. 1.27	CREME GLACEE Saveurs variées CASCADE Cont. carton 2 litres 1.79	ENTREES SURGELEES Poulet frit 7 oz, dinde 8 1/4 oz ou bifteck salisbury 6 oz. SWANSON Emb. 6/8 1/4 oz. 1.19 ch.	
CAFE INSTANTANE MAXWELL HOUSE Pot 10 oz. 5.47	BISCUITS SODA Salés ou non salés CHRISTIE PREMIUM PLUS Bte 450 g. .97	Fruits et Légumes	
CROUSTILLES Régulières ou ondulées DULAC Sac 200 g. 1.09	GATEAUX 1/2 lune vanille, 1/2 Jos & Louis, Pique ou Mille feuilles VACHON Bte 6 1.49	LAITUE ICERBERG IMPORTE CALIFORNIE CANADA NO. 1 Grosseur 24 .49 ch.	RAISIN RIBIER IMPORTE DU CHILI CANADA NO. 1 1.19 lb. 2.62 kg.
NOURRITURE POUR CHIENS Boeuf, boeuf et fromage, boeuf et oeuf, poulet, foie ou boeuf et rognon DR. BALLARD Bte 25.5 oz. .57	CAFE MOULU MAXWELL HOUSE Sac 1 lb. 2.69	ECHALOTTES FRAICHES TENDRES IMPORTEES E.U. 3 pqt .59	CITRONS FRAIS IMPORTEES E.U. 8/79
SHORTENING CRISCO Bte 3 lbs. 2.47	CONCESSION DESIRÉ SÉVIGNY VIANDES 362-7348	FOIE DE PORC FRAIS .47 lb.	CAROTTES MINIATURES IMPORTEES E.U. CANADA NO. 1 PQT 12 OZ. 2/79
		Saucisses Lost fraîches 1.27 lb.	
		Bologna Legrade .97 lb.	
		Bacon Legrade 500 g. 1.47	
		Poulet Utilité 5 à 7 lbs. .97 lb.	

CHEZ VOTRE ENTREPOT D'ALIMENTATION
1534 ST-LOUIS PLESSISVILLE



Prix en vigueur jusqu'à la fermeture Samedi le 21 mars 1981. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités
 Si parfois une erreur se glissait au niveau des prix, la correction sera faite immédiatement au magasin suivant la liste de prix émise

Aucune certitude avant le 13 mai prochain 10 municipalités sur 17 en faveur d'une M.R.C. autour de Plessisville

Par Léo Fradette
PLESSISVILLE—Suite à la deuxième rencontre, mercredi soir dernier à l'Hôtel de Ville, des maires intéressés à former une M.R.C. (Municipalité Régionale de Comté) autour de Plessisville, dix (10) municipalités sur une possibilité de 17 ont maintenu leur décision de participer à la formation d'une future M.R.C. autour de Plessisville. Toutefois, la population ne pourra connaître officiellement la réponse des sept (7) autres municipalités, présentés lors de l'assemblée de mercredi dernier, avant le 13 mai prochain, date à laquelle les maires doivent se rencontrer à nouveau.

Les municipalités ayant acceptées l'idée de participer à la formation d'une M.R.C. autour de Plessisville sont les suivantes: Plessisville, Ville et Paroisse; Ste-Julie, Villeroy, Laurierville, Notre-Dame de Lourdes, Inverness, Paroisse et Village, St-Pierre Baptiste et Ste-Sophie de Mégantic. Ce bassin de population représente

16,000 habitants environ.
Une décision le 13 mai prochain

Mercredi soir dernier, sept municipalités n'avaient pas encore arrêté définitivement leur choix tant qu'à leur participation à la formation d'une M.R.C. autour de Plessisville. Celles-ci, dépendamment de plusieurs facteurs encore à analyser, hésitent à savoir où le lieu d'appartenance se situera. C'est notamment le cas des maires de Princeville Ville et Paroisse, Lyster, Halifax-Nord, Halifax sud-ouest, Halifax-Sud et Bernierville (St-Ferdinand).

A Princeville Ville, Mme Régina St-Hilaire, mairesse de la municipalité a révélé que «5 conseillers sur 6 ont opté de se joindre avec Plessisville.» Toutefois, Mme St-Hilaire a ajouté que son conseil «préférerait attendre la décision de la paroisse». En attendant cette décision, la municipalité siège à la M.R.C. de Victoriaville et de Plessis-

ville. Le pro-maire de la paroisse de Princeville, M. Armand Lecours a révélé, quant à lui, que «le conseil était partagé 50/50». La décision est difficile à trancher car les agriculteurs viennent acheter à Plessisville, tandis que «les affaires» se passent à Victoriaville, a ajouté M. Lecours.

Mme Thérèse Martineau, représentante pour Lyster, a mentionné «qu'aucune décision n'était encore prise pour le moment.» Des analyses, concernant les implications d'une adhésion éventuelle à Plessisville ou Lotbinière, sont encore à l'étude.

Pour leur part, les maires des municipalités limitrophes de Bernierville (St-Ferdinand), soient Halifax Nord, Halifax sud-ouest, Halifax-sud, sont encore à l'étude des implications. Tous les quatre représentants iront à des rencontres, qui doivent se tenir au cours de cette semaine et de la semaine suivante, à Black

Lake et Thetford Mines. D'autres, comme c'est le cas du maire de Bernierville, M. Bernard Larochelle, veut consulter des représentants des municipalités d'Irlande-Nord et Sud avant d'arrêter définitivement leur choix. Le lieu d'appartenance où fréquenteront les élèves de ces municipalités semble retenir également une grande attention de la part des représentants.

Le nom de la M.R.C.

Même si la participation officielle de tous les représentants des municipalités présentes mercredi soir dernier, ne serait pas assurée dans l'avenir, ceux-ci ont tout de même poursuivi la réunion. Entre autres sujets, les maires ont abordé la question du nom de la M.R.C.

Sans arrêter un choix définitif sur le nom de «M.R.C. de l'Erable», suggéré par le comité promoteur, les maires ont amené d'autres suggestions et notamment parmi les noms célèbres, tels que Mgr. Plessis, Louis-

Philippe Hébert, Charles-Edouard Bélanger et bien sûr, «de l'Erable». Ces suggestions permettront au Comité de consultation de la Beauce de réserver auprès de la Commission de Toponomie les noms suggérés afin que d'autres M.R.C. ne les choisissent.

Soulignons que les maires ont abordé le sujet du «chef-lieu» de la M.R.C. Le nom de la municipalité de Laurierville, en raison de

sa situation géographique, a été avancé par les maires présents. Une décision devrait être prise à la prochaine rencontre.

Enfin, mentionnons que la question de la représentativité, lors des rencontres futures entre les maires, a été réglé. En fait, les maires ont proposé que «chaque municipalité, de moins de 20,000 de population, aura un vote lors des assemblées délibérantes.



De gauche à droite: M. Maurice Côté, maire de Thetford Mines et représentant les maires des villes, M. Jean-Guy Breton, président du Comité de Consultation de la Beauce, M. Grégoire Bourque, membre du Comité, Préfet de comté de la Beauce et représentant les municipalités rurales et M. Richard Poirier, secrétaire pour le Comité de Consultation. A l'extrême-droite, on peut apercevoir M. Jean-Paul Dubois, maire de la paroisse de Plessisville.

A propos du vol commis à la Caisse Populaire de Notre-Dame de Lourdes

Par Léo Fradette
Les auteurs du vol, commis à la Caisse populaire de Notre-Dame de Lourdes au début février, ont subi leur enquête préliminaire le 6 mars dernier. Ils devront comparaître à nouveau devant les assises criminelles le 4 mai

prochain au Palais de Justice d'Arthabaska pour répondre aux accusations portées contre eux.

Rappelons que si Mario Fortier de Princeville, Serge Thibeault de Princeville et Réjean Nolet de Victoriaville, (les auteurs du vol)

sont reconnus coupables, ils sont passibles d'une peine d'emprisonnement à perpétuité.

Depuis leur enquête préliminaire, les trois individus sont détenus à la prison communautaire de Trois-Rivières.

Vol au presbytère de Laurierville

Par Léo Fradette

Mardi dernier, soit le 10 mars, un ou des individus aurait (ent) effectué le vol d'une montre de poche en or, d'une valeur de 100\$, au

presbytère de Laurierville.

Selon le rapport du Caporal Gilbert de la Sûreté du Québec (section Arthabaska), le ou les individus

aurait (ent) entré (s) par les fenêtres du sous-sol du presbytère. Toujours selon le Caporal Gilbert, aucune arrestation n'a été effectuée. L'enquête se poursuit.

Vol à Lyster

Par Léo Fradette

La semaine dernière, à la salle des Chevaliers de Colomb de Lyster, un ou des individus serait (ent) demeuré (s) à l'intérieur de

la salle, après la fermeture, afin de s'emparer d'une somme évaluée à 70\$ en argent dans un tiroir-caisse.

Selon le Caporal Gilbert

de la Sûreté du Québec à Arthabaska, il n'y avait, au moment de mettre sous presse, aucune arrestation d'effectuée.

«Rosaire Gosselin Meubles Inc.»

Le feu rase tout: Pertes matérielles évaluées à un demi-million

Par Léo Fradette

PLESSISVILLE—Un important dépositaire de meubles et d'appareils ménagers de Plessisville, M. Rosaire Gosselin («Rosaire Gosselin Meubles Inc.») a vu son commerce s'écrouler par les flammes dans la nuit de lundi à mardi dernier.

Le feu aurait débuté vers 1h00 dans la nuit de lundi, dans la fournaise à l'huile située à l'avant du magasin, suite à une explosion. L'explosion était telle qu'elle a réveillée M. Gosselin et sa famille, demeurant face au magasin,

ainsi que la famille de M. Rosaire Poulin, propriétaire du Motel Le Phare, situé à côté du magasin.

Appelée sur les lieux de l'incendie vers 1h15 minutes, toute l'équipe des pompiers de Plessisville a lutté contre l'élément destructeur jusqu'à 5 ou 6 heures le lendemain matin.

Selon M. Gilles Dussault, chef des pompiers, «il était impossible d'entrer dans le magasin en considération des flammes qui avaient pris des mesures gigantesques et difficilement

contrôlables. Vers 2h15, toute la charpente du magasin était effondrée.»

Les sapeurs-pompiers ont pu, grâce à des efforts presque surhumains, protéger et sauver l'entrepôt du magasin (situé à l'arrière) et le restaurant Motel Le Phare.

«Rosaire Gosselin Meubles Inc.» était presque une entreprise familiale. En fait, trois membres de la famille y travaillaient incluant M. Gosselin. En plus, 4

Suite page A-27

Les voleurs recherchaient des drogues fortes Vol qualifié à la Clinique Médicale de Lyster

Par Léo Fradette

LYSTER—Un vol qualifié a été perpétré dans la nuit de dimanche à lundi, soit entre 12h30 et 4h30 du matin, à la Clinique Médicale de Lyster, sise au 163 Principale à Lyster. La Clinique est opérée par M. Paul-Émile Leblanc et un autre médecin de la municipalité.

Selon l'agent Ménard de la Sûreté du Québec, détachement du Cap-de-la-Madeleine, «les voleurs étaient à la recherche de drogues

fortes, tel la morphine.»

M. Paul-Émile Leblanc, bien connu à Lyster, aurait reçu, vers minuit et trente dimanche soir, un appel à sa résidence lui demandant de se rendre à la Clinique Médicale pour prodiguer des soins à un blessé. A son arrivée, trois individus l'attendaient. Ceux-ci recherchaient des drogues fortes. Devant le refus de M. Leblanc, les voleurs l'auraient ligoté sur une chaise jusqu'à l'arrivée de

sa femme qui, constatant l'absence prolongée de son mari, se rendit à la Clinique Médicale.

Selon l'agent Ménard, les voleurs auraient emportés avec eux trois machines dactylographiques, une calculatrice, une caisse enregistreuse, une photocopieuse et divers médicaments, le tout évalué à environ \$4,000.

Dans cette affaire, aucun blessé n'a été signalé et les recherches se poursuivent.

L'Observateur

Le conflit électoral

Des élections provinciales auront lieu le 13 avril. Plusieurs diront que la période des hostilités est ouverte. Je dirais plutôt que nous vivons une période conflictuelle plus intense durant les prochains trente jours.

En effet, une période électorale a pour objectif premier de vivre ouvertement les conflits propres à l'organisation sociale et politique d'un groupe donné de personnes humaines. Et cela devrait être perçu par TOUS comme un gain, parce que la démocratie y prend racine.

Ceux qui refusent d'engager la discussion politique, ou même de simplement l'évoquer, ont certes de bons motifs immédiats, mais leur geste est ambivalent et, souvent, néfaste à un accroissement de sagesse sociale et politique.

Puisqu'il me faut un exemple pour démontrer concrètement mon affirmation, je prendrai celui-ci: un club social ou de service.

Le club peut poser les gestes suivants: bannir la discussion politique entre les membres, inviter quelques conférenciers, permettre l'engagement individuel de ses membres. C'est la consigne habituelle. La principale vertu de cette dernière est d'assurer au groupe une certaine cohésion que pourrait défaire un conflit politique. C'est une règle de prudence qui a sa place tout en illustrant la faiblesse socio-politique du groupe.

En fait, tout se passe comme dans une famille où on s'interdit explicitement ou implicitement de parler de politique. La person-

nalité de chacun est jugée trop faible pour que le conflit soit vécu positivement. Dans ce cas, ne pas faire de politique c'est fuir la réalité, c'est se décrocher d'un aspect très important de la vie en commun qu'on vit de toute manière.

A qui profite alors cette fuite de la réalité? N'est-ce pas à tous ceux qui ont quelque chose à cacher au sujet de leurs façons de vivre? N'est-ce pas à tous ces manipulateurs de l'opinion publique qui ne veulent pas répondre de leurs affirmations? N'est-ce pas à tous ceux qui se font une vertu de gouverner en cachette?

Il faut donc s'ouvrir DAVANTAGE à la politique quitte à faire un effort pour que la raison joue au moins autant que la passion.

Denis Prescott

OPINIONS

du lecteur

Parminou explique pourquoi il n'a pas participé au Gala Spectacle Mauricie Bois-Francs

A qui de droit,

Par la présente, nous désirons vous faire savoir que nous ne participerons pas au Gala du Spectacle Mauricie/Bois-Francs auquel nous avons été convié.

De par notre mode de fonctionnement et le contenu de nos spectacles, nous avons toujours préconisé le collectivisme. Parce

que nous croyons fermement que c'est par une attitude collective qu'une société peut accéder à son mieux-être. Dans cette voie, nous encourageons l'effort collectif et nous applaudissons aux victoires acquises en ce sens.

Or, nous jugeons ce gala par trop basé sur la compétition. Nous déplorons le fait que l'argent des contri-

buables serve à la consécration du succès individuel et à mettre en compétition des travailleurs qui auraient plutôt avantage à se mieux connaître et à défendre leurs droits et intérêts.

Nous croyons que la compétition constitue une forme d'oppression favorisée par un système qui divise pour régner. Nous n'entendons pas agir contrairement à nos idées. Vous comprendrez

aisément ce souci moral.

Au passage, nous attirons votre attention sur les erreurs considérables que comporte votre formulaire officiel de mise en nomination.

- Richard Bisson (La Cannerie) n'a jamais fait de mise en scène.
- Marie-France Paquin (Le Chiendent) n'a pas non plus signé de mise en scène (d'ailleurs cette saison).
- Il n'y a aucune mention

d'auteur et de metteur en scène au Théâtre Parminou. Croyez bien que pour réaliser six créations en un an, il faut être auteur et faire de la mise en scène même si elle est collective.

- De plus, nous nous étonnons de l'absence, sur votre formulaire, d'une des plus anciennes chorales de la région, «Les Argentins».

Nous ne citons ici que les erreurs visant des personnes de notre connaissance.

Ceci étant dit, nous restons ouverts à toute initiative visant à défendre les intérêts communs des travailleurs du spectacle dans la région.

Soyez assuré que nos troupes travaillent à l'expression culturelle de notre région.

Aurevoir.

Le Théâtre La Cannerie et le Théâtre Parminou, deux des trois troupes de théâtre professionnel de la région 04

On nous parle de nutrition

Dans le cadre de la «Semaine nationale de Nutrition au 1er au 7 mars 1981. Je tiens en mon nom et ceux de mes compagnes du Cours de nutrition qui a eu lieu à la Polyvalente La Samarre de Plessisville, à vous sensibiliser et vous encourager à bien vous nourrir vous et vos proches. Je ne veux pas vous faire la morale, car notre méthode de nutrition ne se change pas de A à Z, du jour au lendemain, mais il faut y aller graduellement.

Beaucoup de gens se demandent c'est quoi aujourd'hui bien se nourrir?

C'est consommer tout bon aliment que le guide alimentaire canadien nous recommande à manger.

Il se compose de quatre groupes d'aliments: Fruits et légumes Lait et produits laitiers Pain et céréales Viande et substituts

Nous avons appris ce que contiennent ces aliments:

Fer, Vitamines A,B,1,2,C,protides et protéines, graisses lipides, glucides, sucre, amidons, calcium.

Leur valeur énergétique: calories

Leurs fonctions dans notre organisme.

Des produits additifs qui y sont ajoutés dans les conserves et qu'ils sont très nocifs pour la santé.

Que nous ne serions pas obligés de consommer des médicaments et des surplus de vitamines en capsules si nous nous nourrissions bien.

Comment choisir nos aliments en regardant les étiquettes et aussi faire une économie, à faire des menus équilibrés.

Aussi des échanges de méthode de cuisson entre camarades et professeurs.

Notre animatrice était Madame Noella Cloutier Beauchesne(Michel) de St-Valère. Elle nous a apporté beaucoup de trucs et de documentation et nous a stimulé à bien se nourrir et nous a fait un cadeau: Un énorme bagage de richesse alimentaire pour les années à venir.

Suite à ce cours, nous nous sommes réunies, le 17 février 1981, chez Madame Rachelle Vigneault (Jules) à une dégustation sur les ob-

jectifs que nous avons appris à couper de 30% le gras et de 50% le sucre et couper la consommation de viande.

Le menu était comme suit:

Soupe aux légumes et aux lentilles.

Crème de céleri et poulet dégraissé

Salade de pois chiches, au thon et aux crevettes, au saumon et au chou de Savoie

Macaroni au fromage

Brocoli à la sauce Béchamel

Pain de blé entier sans additifs

Fromage mou et en bloc cheddar

Biscuits aux fruits à la cuillère

Muffins de son, de blé entier et miel

Biscuits à la compote de pommes

Jello à l'orange, aux fruits, aux pommes maison

Salade de fruits maison

Crudités, concombres, tomates, carottes, piments verts.

Nous nous sommes permi-

ses de consommer du vin et du café mais raisonnablement. Ce fut un souper-causerie très nourrissant.

Nous avons complété ce cours en allant visiter une Coop. La Manne d'Arthabaska: Vente de produits naturels sans additifs à prix très raisonnable.

Ce cours a été très intéressant et enrichissant pour toutes, et nous voulions vous en faire part et vous encourager à le suivre s'il se représente à Plessisville. Vous n'aurez qu'à en faire la demande à Hélène Trotter Després du Cours aux Adultes à l'école d'Arts et Métiers de Plessisville. 819-362-3226. Les cours ont eu lieu grâce à Hélène et Noella, Rachelle, Bernadette, Cécile, Alette, Margot, Françoise et moi.

Un gros merci aussi à Denise qui n'a pu finir le cours.

**Juliette B. Vigneault
Cuisinière de la Garderie
Fleur de Soleil**

La Feuille d'Erable

Fondée en 1945 par Jean-Paul Houde

C.P. 160 - 1646 St-Laurent - Plessisville - Tél. (819) 362-7049

Publiée par «Les Publications Appalaches Ltée», Plessisville, Qué.

Imprimée aux ateliers de «L'IMPRIMERIE D'ARTHABASKA INC.»

ARTHABASKA André Lavigne, Rep.

LES HERBOS REGIONAUX



ASSOCIATION DES EDITEURS DE LA PRESSE HEBDOMADAIRE REGIONALE FRANCOPHONE

Courrier de la

deuxième classe

Enregistrement

No 0592



Tous droits réservés sur la reproduction des annonces ou des nouvelles de notre journal

Président: (Publications Appalaches Ltée): Gaston Bergeron

Publicitaire: Michel Bourguoin

Directeur de l'information: Léo Fradette

Responsable sports et loisirs: Jean Fontaine

Composition-production: Sylvie Drolet - Danielle Roy

Collaborateur: Georges A. Béchard, Princeville

Comptabilité: Andrée Wright

Abonnements: Canada: \$10.00 pour 1 an - \$6.00 pour 6 mois
Etats-Unis: \$11.00 pour un an.

Lettres ouvertes page A-21

Boutique «Doigts de Fée»

Super Spécial

4 JOURS

(18 AU 21 MARS)

20%

sur tous les
et tous les

**ABAT-JOUR
CANEVAS**
(Toiles) à petits points

TISSAGE SUR
CERCEAU DE BOIS

Cours organisés dans le mail
(2 soirs)

**BIENTOT COURS
SUR LE VITRAIL**
(3 SOIRS)

En magasin, **ROTIN** rond et plat de première qualité

Toute une équipe à votre service à
la Boutique

Doigts de Fée

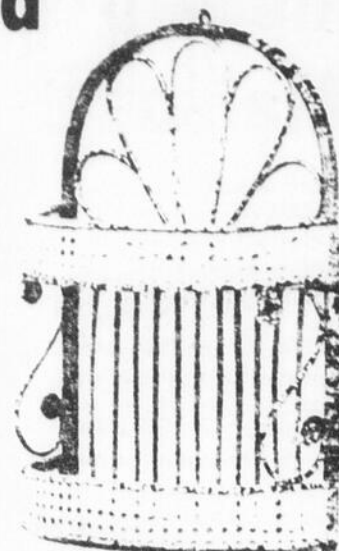


où vous trouvez de **TOUT** pour l'ARTISANAT

Pour votre grand ménage du printemps

Pensez Rotin

Pensez



● cadeaux pour tous
● artisanat

LES GALERIES DE L'ERABLE



2 SUPERBES EXPOSITIONS DANS LE MAIL

- Exposition Ecole des Métiers

- Exposition d'alliances par la Bijouterie Etoile d'Or

**PLACEMENT-
BONI**

Pour réaliser vos projets et réussir à épargner régulièrement, la caisse populaire vous propose Placement-Boni! Un plan d'épargne original, à votre rythme, avec un rendement des plus avantageux!

12%... voilà le taux d'intérêt dont vous bénéficiez actuellement avec Placement-Boni.

BONI: Au terme de votre Placement-Boni, vous recevez un boni intéressant, calculé sur vos intérêts. Venez et parlons-en!

PARLONS-EN!

la caisse populaire  desjardins
DE PLESSISVILLE



**DE TOUT
ABSOLUMENT
DE TOUT
POUR LA PHOTO**

**STUDIO
GOSSELIN**
Galeries de l'Erable, Plessisville



GALERIES DE L'ERABLE

PLESSISVILLE

Faire revivre la Maison Cormier Une pétition pour l'ouverture d'une «Maison de la Culture» à Plessisville

Par Léo Fradette

PLESSISVILLE—Une pétition est actuellement en circulation à Plessisville et dans la région afin qu'une «Maison de la Culture» ouvre bientôt ses portes à Plessisville. Cette initiative fait suite à la formation du Comité de la Corporation de la mise-en-valeur du Patrimoine de Plessisville Inc. l'automne dernier.

Les auteurs du projet, Pauline Jolin, Elise Quesnel, Roberto Cillis et André Gamache ont adressé leur demande à la Corporation ainsi qu'au gouvernement du Québec, via le programme OSE-ART.

En résumé, le projet prévoit la mise-en-opération de tous les espaces libres dans la Maison Cormier. Ainsi, au rez-de-chaussée, les auteurs verraient très bien l'aménagement d'un

kiosque d'information touristique, une salle de promotion pour les activités agricoles, commerciales et industrielles, une salle de conférence, une salle de réception ainsi qu'un atelier de photo.

Au deuxième plancher, l'aménagement d'une exposition permanente, d'une salle de vernissage ainsi que des ateliers de tissage, de peinture, de dessin et de sérigraphie pourraient occuper la majeure partie de la surface du deuxième plancher. Durant la période estivale, on a même prévu l'aménagement d'un café-terrace où du café et des jus pourraient être servis.

Le troisième plancher, beaucoup plus vaste, des espaces pourraient être réservés pour le théâtre, le ballet jazz et des pratiques e

de musique. Même qu'un café-théâtre pourrait être organisé le samedi après-midi pour les enfants, a mentionné André Gamache, coordonnateur du projet, au cours d'une rencontre la semaine dernière. Ce café-théâtre pourrait servir également à entendre «nos musiciens, chanteurs et poètes locaux.» Enfin, les auteurs du projet prévoient l'aménagement d'un local pour la Télévision Communautaire qui pourrait enregistrer sur vidéo les spectacles du café-théâtre.

Au sous-sol de la Maison des ateliers de sculpture sur bois et de métal, de céramique, de sculpture sur métal

Au sous-sol de la Maison des ateliers de sculpture sur bois et de métal ainsi que des ateliers de céramique et de moulage de plâtre pourraient être offerts aux intéres-

sés (es) un service de cuisson de céramique serait également offert à la population. L'aménagement de ce service amènerait, selon les auteurs, des économies d'argent pour le chauffage de la bâtisse.

Selon André Gamache, coordonnateur du projet et diplômé des Beaux Arts (U.Q.A.M.), «le projet semble regrouper les principales idées de ceux qui sont intéressés à ce que la Maison Cormier reprenne vie.»

De plus, a souligné André Gamache, «le projet s'inscrit dans le cadre d'une demande adressée au Gouvernement du Québec (Ose-Art) pour obtenir une subvention qui procurerait du travail pour un an aux auteurs du projet et donnerait l'opportunité, à ceux-ci,

de réaliser le projet.» Enfin, l'acceptation par le Gouvernement de ce projet, permettrait de réaliser des économies substantielles à la Corporation, grâce à des travaux manuels réalisés par les auteurs du projet et en sauvant le 3/4 du salaire de chacun et chacune. Une des conditions de l'acceptation de ce projet est que la Corporation s'engage à verser le 1/4 du salaire aux auteurs du projet.

D'autre part, Mme Hildergarde Bussièrès, présidente de la «Corporation de la mise-en-valeur du Patrimoine de Plessisville Inc.», s'est dit d'accord avec l'initiative mise-en-branle par Pauline Jolin, Roberto Cillis, Elise Quesnel et André Gamache.

Mme Bussièrès a ajouté que le choix définitif des projets de l'utilisation de la

Maison Cormier s'effectuera à travers un choix parmi d'autres projets. Il s'agira, au moment de décider, de faire l'étude des projets présentés et tenir compte des aspirations de toutes les demandes et des sommes d'argent disponibles.

En terminant, mentionnons les endroits où la population est invitée à signer la pétition: **CLSC de l'Erable, Caisse Populaire (Rue St-Calixte et au Centre d'achats), Banque Nationale, la Télévision Communautaire, Cordonnerie L. Lemire (1727 St-Louis), Magasin P.A. Painchaud, L'Ornematheque (1506 St-Louis), Le Bistro du Manoir Plessis, le Café «La Torpille», le magasin L'Intermédiaire aux Galeries de l'Erable et le Restaurant «La Soupière».**

Des citoyens s'opposent à la divulgation des noms des bénéficiaires Manifestation au C.L.S.C. de l'Erable mercredi

Par Léo Fradette

PLESSISVILLE—Un groupe de citoyens se préparent à manifester devant le C.L.S.C. de l'Erable afin de démontrer à la direction de cet établissement qu'ils s'opposent à la divulgation des noms et adresses des bénéficiaires recevant l'aide des auxiliaires familiales. La manifestation est prévue mercredi après-midi entre 16h00 et 19h30, juste avant la réunion du Conseil d'Administration du CLSC de

l'Erable qui doit statuer sur ce dossier.

La manifestation a été organisée suite à la réponse connue la semaine dernière, d'une «requête» pour jugement déclaratoire. Ce jugement a été rendu par la Cour Supérieure, district d'Arthabaska. En quelques mots, le jugement donne raison à la demande du Conseil d'Administration du CLSC de l'Erable envers Lucie Lambert, (intimée)

responsable au service d'auxiliaires familiales au CLSC de l'Erable.

Rappelons brièvement les étapes de ce dossier. Le 7 et le 18 janvier 1980, le CLSC de l'Erable par la voie de son directeur général, M. Jean Fusey a demandé à Mlle Lucie Lambert, responsable au service d'auxiliaires familiales, la liste des noms et adresses des bénéficiaires recevant l'aide des auxiliaires familiales ainsi que le nombre d'heures de présence qui sont allouées à chacun de ces bénéficiaires par semaine ou multiple de semaine.

Mlle Lambert, dans une lettre qu'elle adressait à M. Jean Fusey, le 22 janvier 1980, a répondu que les informations demandées sur les bénéficiaires du service des auxiliaires familiales l'obligeraient à citer les noms de ces bénéficiaires et qu'elle n'avait pas eu l'autorisation de ces derniers. Mlle Lambert a ajouté: «J'ai l'obligation verbale et morale envers le droit des bénéficiaires à la confidentialité des services auxquels ils ont droit.»

Mlle Lambert s'est référée pour porter son jugement à partir des

articles de loi et règlements du Ministère des Affaires Sociales. Notamment l'article 7 du chapitre 48 du Recueil des lois et règlements des Affaires Sociales portant sur la confidentialité des dossiers médicaux.

M. Fusey a présenté comme argument que l'interprétation de ce règlement était inadmissible en ce qu'elle rend impossible l'accomplissement de certaines obligations inhérentes à l'administration des établissements. «Elle a pour effet de restreindre le champ de confidentialité quant aux informations requises par les bénéficiaires aux seuls rapports entre les employés de l'établissement et des bénéficiaires.»

De plus, «le sens donné à ce règlement par Mlle Lambert empêche, d'une certaine façon, le directeur général de remplir pleinement son rôle d'administration tel que défini par la loi (article 3.1.2).»

En conséquence de ces opinions divergeantes, le CLSC de l'Erable par la voie de son directeur général, a demandé à la Cour Supérieure une requête pour jugement déclaratoire. Le

jugement a donné raison à la demande du CLSC de l'Erable.

Au cours de la semaine dernière, nous avons demandé l'opinion de responsables de services semblables à différents établissements.

Au CLSC de Fortierville, M. Roger Fecteau, travailleur social avec les personnes du troisième âge, a révélé à La Feuille d'Erable que le Conseil d'Administration n'avait jamais demandé les noms des bénéficiaires de son service. Le service comprend 6 auxiliaires familiales offrant des services à domicile. Leur façon de fonctionner est de remettre au responsable des statistiques sur le nombre de patients ayant bénéficié de services ainsi que les services promulgués aux patients. «Jamais ces noms ne sont divulgués.»

Au CLSC de «La Chaumière» à Asbestos, M. Michel Couillard, coordonnateur du programme offert aux handicapés, du troisième âge et du maintien à domicile, a mentionné, quant à lui, «qu'il n'y avait aucun noms de transmis au Conseil d'Administration.» De plus, a-t-il ajouté, «le C.A. rend un mauvais service à ses employés en agissant ainsi. Personne ne demanderait des services si les bénéficiaires savaient que leurs noms sont divulgués.»

M. Couillard croit que seuls ceux étant directement concernés pourraient avoir accès aux dossiers. Il a cité en exemple des services multi-disciplinaires.

D'autre part, Mlle Lynda Larrivée, responsable du Service de maintien à domicile au CLSC d'Asbestos, a révélé que «le Conseil d'Administration de cet établissement avait accepté des critères d'évaluation, mais que jamais les noms des bénéficiaires n'étaient divulgués.»

Une autre opinion

Enfin, soulignons une opinion différente des deux précédentes.

Selon des informations fiables relatives à ce dossier, nous avons appris, au moment de mettre sous presse, que les démarches entreprises par Mlle Lambert étaient perdues à l'avance. Toujours selon la même source, «le directeur général a tous les droits de savoir les noms des bénéficiaires, et ce, en tout temps.»

L'article de la loi à partir duquel Mlle Lambert a fait référence (chapitre 48, article 7) concerne plus particulièrement les dossiers médicaux de patients et non les bénéficiaires du service d'auxiliaires familiales, tels ceux offerts aux handicapés et aux personnes du troisième âge... (Comme ce fut le cas dans le dossier du jugement de la Cour Supérieure qui a été connu la semaine dernière).

«Les seuls cas où nous pourrions faire appel à la confidentialité sont ceux où les noms des bénéficiaires sont divulgués en public. Par exemple, lors d'une réunion du Conseil d'Administration ou encore, lorsqu'ils sont connus du public en général.»

Nicole Coiffure
1038 Des Cèdres Plessisville
362-7976

ATTENTION GRAND SPECIAL

Permanente comprenant:
Coupe - Shampooing - Mise en plis

\$25.00

CHEVEUX EN LIBERTE

A l'arrivée du printemps, toutes les femmes rêvent de changement.

Les plus récentes conventions nous ont encore une fois démontré l'impact de la permanente.

La femme active veut être toujours bien coiffée et prête à partir tout en étant libérée du séchoir et des rouleaux.

VEUILLEZ NOTER QUE, PAR EXCEPTION, LE SALON SERA FERME MARDI LE 17 A PARTIR DE MIDI.

Denis Breton Construction Inc.
879 St-Louis Plessisville
362-7862

Construction résidentielle ou commerciale
Terrains à vendre, rue Théodore
Maisons neuves à vendre rue St-Charles

De la Commission Scolaire de Jean-Rivard

Inscription des élèves réguliers et demandes d'exemption religieuse:

La réception des demandes d'exemption religieuse à la M.S. de J.-R. pour l'année 1981-82 a été fixée au 31 mars 1981.

Election scolaire

La M.S. de J.-R. maintiendra la subdivision de son territoire et conservera les quartiers décrits ci-bas, à savoir:

Quartier 0-1: Plessisville ville, quartier No. 0-1, comprendra le territoire délimité de la façon suivante: Limites de la Ville, limites du chemin de fer Canadien National jusqu'à l'avenue St-Edouard se prolongeant jusqu'à la rue St-Calixte et de St-Calixte atteignant son point terminal aux limites de la Ville.

Quartier 0-2: Celui-ci comprendra le territoire délimité par les parties annexées et sanctionnées par le Département de l'Instruction publique la partie est de l'avenue St-Edouard jusqu'à la rue St-Calixte à la station de service à gazoline se prolongeant jusqu'à l'ancien couvent; de là, continuant les mêmes limites à la partie Nord de l'avenue St-Jean et de là, aux limites ouest de la Ville de Plessisville.

Quartier 0-3: Il couvrira l'espace de terrain qui sera limité en ayant comme point de départ les limites de la Ville de Plessisville à la partie Nord sur la rue St-Calixte pour se prolonger jusqu'au pont Simoneau prolongé la ligne directement jusqu'au Boulevard des Sucrieries, partie ouest de la ville et se terminer à l'avenue Gosselin.

Quartier 0-4: Celui-ci sera délimité par l'autre extrémité du Pont Simoneau par la rue Trudelle, le Boulevard des Sucrieries, l'avenue Forand, la rue St-Jean partie est et l'avenue Des Erables se terminant à l'épicerie Béliveau.

Quartier 0-5: Il comprendra le territoire de la paroisse de Plessisville.

Quartier 0-6: Le territoire de Ste-Julie Station et de Laurierville.

Quartier 0-7: Le territoire de Lyster et de Ste-Anastasia.

Quartier 0-8: Le territoire d'Halifax-Nord et de Ste-Sophie de Mégantic.

Quartier 0-9: Le territoire de Villeroy, comté de Lotbinière.

Quartier 0-10: Le territoire d'Inverness.

Quartier 0-11: Le territoire de Notre-Dame de Lourdes.

Quartier 0-12: Le territoire de St-Pierre Baptiste.

Quartier 0-13: Le territoire de Val-Alain.

Terrains disponibles

La M.S. de J.-R. a mis en disponibilité deux terrains sur son territoire. Le premier est situé à Plessisville, à l'école Chanoine-Boulet, et dont la superficie

totalise 40,169 pieds carrés avec une bâtisse de cinq classes. Le second, situé à Villeroy sur la route 265, totalise 6,732 pieds carrés.

La M.S. de J.-R. désire offrir ses terrains, dans une

première étape, à tous les services publics de la région. Après quoi, une décision sera prise.

Concert

Le 1er avril prochain, un

grand concert sera présenté à la polyvalente La Samare pour les élèves de la M.S. de J.-R.

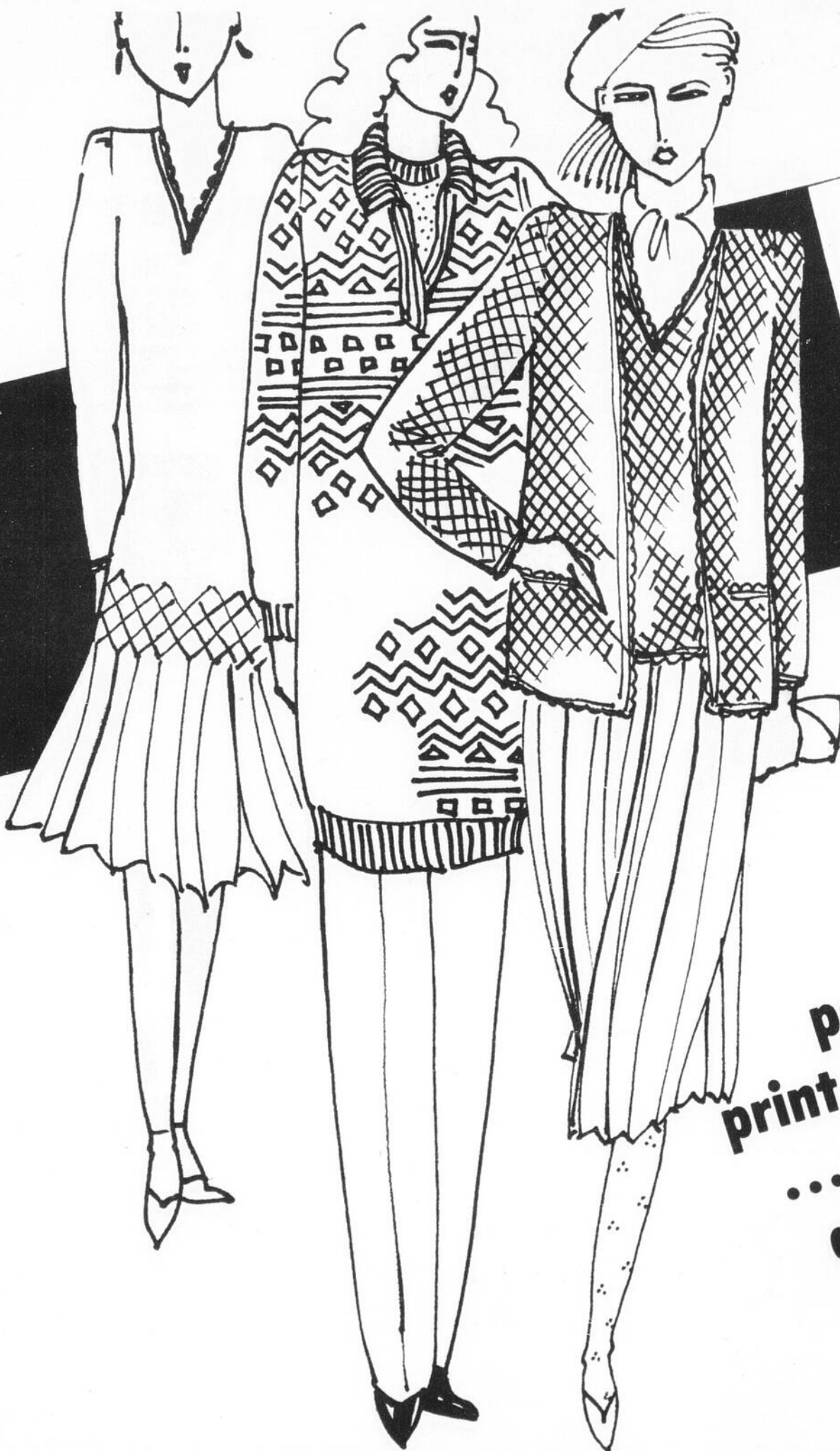
Il y aura 4 représentations, soient deux dans l'avant-midi et deux l'après-

midi, afin de permettre à tous la possibilité de participer au concert. Le concert en question sera offert par un groupe d'étudiants du Cegep de Drummond, option musique.

Projet équipe-école:

Un projet visant à aider des parents/élèves ainsi qu'à apporter un travail de réflexion au niveau des professeurs ne pourra être prolongé au niveau de la C.S. de J.-R. Le projet a été suspendu depuis le 25 février dernier.

Un costume - Un manteau - Une robe - De tout - Accessoires - De tout pour s'habiller



La Btq
Mod Look

Galeries
de l'Erable

362-7452

pour le
printemps «81»
... de la tête
aux pieds.

FAITES-VOUS PLAISIR

Nous vous offrons un vaste choix de produits de grande qualité à des prix fort avantageux pour tous.

CAMERAS 35mm

Hanimex 2400 EF	\$199.97
Hanimex 2455	\$239.97
Kodak Carousel 600	\$129.97
Kodak Carousel 650H	\$169.97

CINE-CAMERAS

Minolta Hi-Matic G	\$79.97
Minolta Hi-Matic S avec flash électronique	\$129.97
Minolta XG-1 obj. 45mm F2	\$279.97
Minolta SRT-200 obj. 45mm F2	\$199.97
Pentax K1000 obj. 50mm F2	\$199.97
Pentax ME obj. 50mm F2	\$259.97
Vivitar XV-1 obj. 50mm F2	\$179.97

CAMERAS

Kodak Ektra 1 coffret	\$24.97
Kodak Ektralite 10 coffret	\$42.97
Kodak X15-F coffret	\$19.97
Colorburst 50	\$39.97
Opticam 110 coffret	\$19.97
Opticam 110 coffret avec flash électronique	\$26.97
Hanimex 108-F	\$14.97
Hanimex 110-IF	\$39.97
Hanimex 110-TF	\$44.97

OBJECTIFS VIVITAR TX

Vivitar TX 28mm F2.8	\$119.97
Vivitar TX 35mm F2.8	\$119.97
Vivitar TX 135mm F2.8	\$119.97
Vivitar TX 200mm F3.5	\$149.97
Zoom Vivitar 70/150mm	\$199.97
F3.8 macro	\$199.97
Doubleurs pour toutes caméras	\$49.97

PROJECTEURS A DIAPOS

Hanimex 2400 RF	\$169.97
-----------------	----------

Et plusieurs centaines d'autres spéciaux vous sont offerts durant cette promotion. En vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'au 4 avril 1981, 17h00 selon la première éventualité.



Grève légale depuis le 12 mars dernier Vote de grève chez «Les Meubles Radisson» de Princeville

Par Léo Fradette
PLESSISVILLE--C'est par une majorité de 73% que les 125 employés d'usine (membre du Syndicat des Travailleurs du Meuble de Princeville, affilié à la CSD) chez «Les Meubles Radisson» (Princeville Furnitures) de Princeville sont entrés en grève légale depuis le 12 mars dernier.

Les employés de l'usine ont pris le vote, lors d'une assemblée générale tenue mercredi dernier, soit le 11 mars et ont décidé de rejeter les offres de la partie patronale à plus de 73% des membres présents. Depuis minuit, mercredi dernier, les employés sont en grève légale. La convention

collective des employés est échus depuis le 2 mars dernier.

Trois principaux points sont au centre des discussions entre la partie patronale et le Syndicat affilié à la CSD. Ces points concernent, d'une part, la clause salariale et d'autre part la durée de la convention collective. A cette dernière, la partie patronale propose une durée de trois ans pour la convention collective alors que la partie syndicale propose une convention pour une durée de deux ans.

Enfin, les négociations échoppent également sur la prime de rendement.

Jusqu'à date la partie patronale offrait un «bonus» si l'employé dépassait le rendement prévu durant une journée. Par contre, le lendemain si l'employé ne parvenait à garder son rendement, il perdait le bonus obtenu la veille.

Au point de vue demande salariale, la partie patronale a offert une augmentation répartie en trois années, soit une augmentation de .55c de l'heure la première année, .60c la deuxième et .65c la troisième. Selon M. Rolland Tourigny, permanent à la CSD de Victoriaville, les offres salariales étaient tout simplement inacceptables.

Depuis le 12 mars dernier, des piquets de grève ont été érigés face à l'industrie et toutes les opérations sont paralysées. Selon M. Tourigny, «aucune rencontre n'est prévue pour le moment.» «Les patrons seraient partis en vacances», d'ajouter M. Tourigny. Les employés s'attendent à une longue grève, selon les commentaires émis par le permanent de la CSD à Victoriaville.

L'organisation et les opérations relatives à la grève se déroule en bon ordre, a révélé le chef de la Sûreté Municipale de Princeville, M. Rivard.

Rendez-vous de la Fabrication Mécanique à l'Expo-Carières les 19-20-21 mars

Métiers de pointe par excellence, le machiniste est à la base des travaux réalisés en industrie métallurgique.

Depuis bientôt 30 ans, l'Ecole des Métiers a participé à la formation de la plupart des spécialistes de la mécanique de la région.

Plus d'un millier, déjà, ont réussi les exigences requises pour l'obtention d'un diplôme en fabrication mécanique. Favorisé par les besoins grandissants de l'industrie, la presque totalité y trouve un emploi stable et rémunérateur.

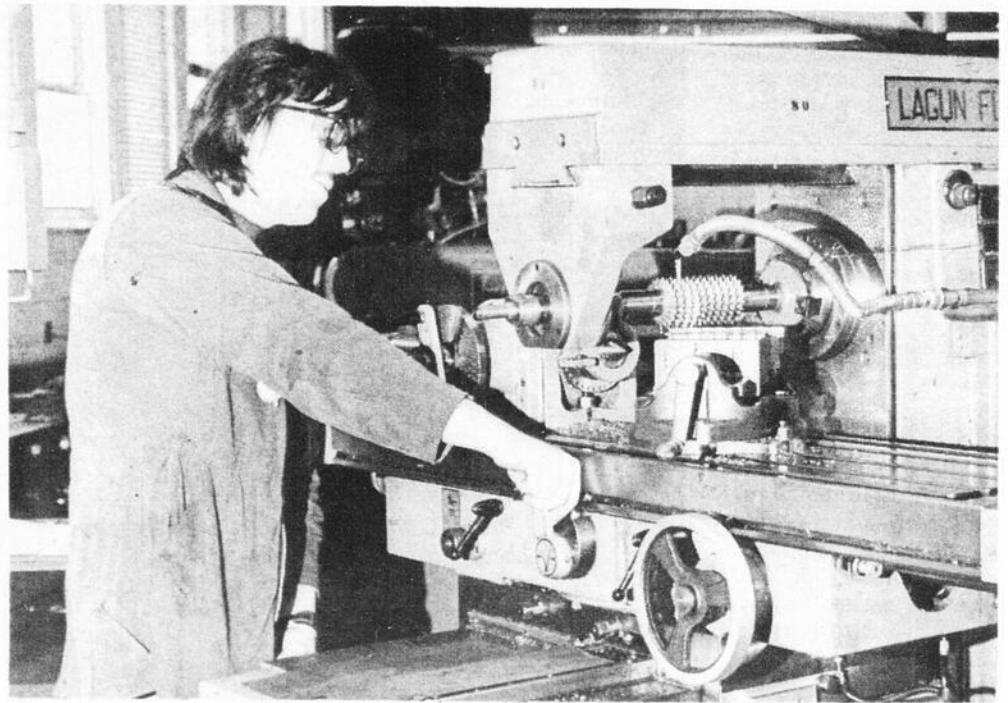
Dans le but de faire mieux connaître cette ressource dans le domaine de la formation des jeunes et dans la réorientation de carrière de plusieurs adultes. Le personnel du département de fabrication mécanique, animera un kiosque d'informations dans le Mail des Galeries de l'Erable, dans le cadre de l'exposition de l'Ecole des Métiers.

Le public pourra également voir réaliser, à l'intérieur du Mail, certains travaux par des élèves en cours de formation. De plus,

l'Ecole des Métiers sera ouverte de 9.00 hres à 21.00 hres les jeudi 19 mars et vendredi 20 mars afin de fournir une information plus

concrète aux visiteurs intéressés.

M. St-Laurent
Chef de groupe en
Fab. Mécanique.



Marlo Côté, élève de secondaire supplémentaire (Sec. V1), surveille le fraisage d'une pièce sur fraiseuse à l'aide d'un montage en train.

L'adaptation scolaire participe à l'Expo-Carières (19-20-21 mars)

Dans toute situation d'apprentissage, l'être humain répond avec son bagage d'expériences vécues, ainsi dans un groupe d'individus, il existe une diversité de réponses possibles. En adaptation scolaire cette même situation prévaut. Il faut cependant comprendre que les expériences vécues peuvent être sensiblement différentes des autres élèves, car ici, nous faisons référence à tous ces

enfants qui échouent à l'école au niveau du travail scolaire et/ou aux enfants qui sont rejetés ou isolés du groupe scolaire dit régulier. Plus précisément, c'est l'enfant qui est incapable de suivre le rythme normal.

Le rôle de celui qui fait apprendre (l'animateur, le professeur) devient alors important. Il se doit d'intervenir dans un contexte positif en composant avec les réalités de l'élève, soit

les ressources qu'il a acquises lors d'expériences vécues. Il doit bien connaître ces réalités et permettre aux nuances individuelles propres à chaque élève de se développer lors de toutes interventions pédagogiques.

Le professeur fait alors vivre des situations évolutives ou le participant (l'élève) peut voir, savoir, connaître et (peut-être) comprendre. L'école continue ainsi

l'apprentissage scolaire en tenant, toutefois, compte des caractéristiques individuelles de chaque élève. On doit prendre l'enfant là où il est rendu plutôt que de prendre comme point théorique ce qu'il devrait savoir.

Dans cette perspective, l'Ecole des Métiers de Plessisville a mis à la disposition de l'élève en difficulté

Suite page A-9

Ecole des Métiers (2) Refaire sa place au soleil...

Texte et photo par
Luc Painchaud

PLESSISVILLE—A partir du démantèlement du réseau des écoles de métiers et techniques en 1969, l'enseignement professionnel subit une forte baisse au niveau du secondaire. A Plessisville comme ailleurs, la majorité des parents veulent que leur enfant poursuive ses études au niveau universitaire. Un préjugé vis-à-vis les travaux manuels se développe, si bien que c'était pratiquement un déshonneur de fréquenter l'Ecole des Métiers au début des années '70.

«En plus de se battre contre la Commission scolaire pour avoir l'équipement nécessaire, d'avouer M. Rainville, il fallait convaincre les parents de nous laisser leurs enfants.» D'un autre côté, l'Ecole devenait l'institution qui recueillait tous les jeunes

d'âge secondaire qui avaient des troubles académiques. «Cela n'aidait pas à la réputation de l'Ecole» de dire M. Rainville.

L'Ecole des Métiers (Pavillon André Morissette) fut l'une des premières à mettre sur pied un programme de professionnel court, avant même qu'il ne soit officialisé par le Ministère de l'Éducation. «Les jeunes qui, autrement, n'auraient rien foutu à l'école, ont appris à travailler le bois, à faire de la mécanique automobile, bref ont appris à se débrouiller dans la vie.»

Cela a pris plusieurs années avant que la situation ne soit rétablie. Actuellement, l'Ecole qui a une capacité maximum de 360 étudiants en accueille actuellement entre 300 et 320 par année. Les concentrations offertes n'ont pas bougé depuis l'intégration à

la Commission scolaire régionale. L'ajustage mécanique, l'automobile, l'électricité, la soudure et le meuble et menuiserie construction forment toujours l'ossature de l'Ecole.

Le jeune qui désire faire son cours de métier, commence sa démarche en Sec. 11 alors qu'il se rend faire un stage de 2 semaines afin de voir l'ensemble des options. Ensuite, il s'inscrit à un Sec. 111 exploratoire alors qu'il fera tous les départements de l'Ecole. En Sec. IV, il aura

encore des cours de Tronc commun avec les étudiants d'un autre département, mais en atelier il se spécialisera dans la branche qu'il a choisi.

En Sec. V, il travaillera essentiellement dans l'option qu'il a choisi. Enfin, et cela dans trois options (mécanique automobile, ajustage mécanique et soudeur monteur) il pourra faire un Sec. V supplémentaire (ou Sec. V1) où il ne travaillera qu'en atelier pendant toute l'année pour se spécialiser dans sa

branche.

D'ailleurs, plusieurs jeunes de l'Ecole présenteront des projets qu'ils ont spécialement exécuté pour

l'Expo-Carières qui se tient cette semaine au Centre d'achats de Plessisville. C'est à ne pas manquer...

(A suivre)



Paul Rainville, principal à l'Ecole des Métiers. Il est dans l'école depuis 1953.

Suite de la page A-8 Adaptation scolaire

d'adaptation et d'apprentissage, outre les matières académiques des ateliers qui essaient de répondre adéquatement aux besoins d'apprentissage de celui-ci.

A l'école, le rembourrage, la menuiserie et l'émail sur cuivre représentent l'aspect professionnel (formation) du secteur de l'adaptation scolaire. Les ateliers à ce secteur pourraient être plus nombreux et plus diversifiés; mais il faut tenir compte des réalités physiques de l'école.

Cependant, ces trois ateliers savent, quand même, répondre aux besoins essentiels de l'élève, en faisant acquérir une base pratique qui est indispensable à l'exercice de plusieurs métiers; entre autre la dextérité oculomanuelle, en suivant le rythme d'apprentissage propre à chacun des élèves.

Dans tout cet apprentissage, nous distinguons deux processus: celui de l'éducation, c'est-à-dire des acquisitions nécessaires pour être une personne autonome dans notre

système social actuel et celui de la formation professionnelle en vue d'obtenir une place dans les rapports de production de notre société.

Enfin, vous pourrez visiter le kiosque de l'adaptation scolaire et vous rendre compte par vous-même du travail réalisé par ces étudiants.

Bref, le but visé de notre éducation est essentiellement de rendre l'enfant apte à agir de façon autonome et non-uniforme.

Le Comité de Publicité



MENUISERIE—Les élèves procèdent à la pose de la quincaillerie d'une armoire à fusils.



REMBOURRAGE—Quelques élèves d'adaptation scolaire étant à fabriquer un tabouret.

«NOUVEAU A PLESSISVILLE»
UNE MODE JEUNE!
DES VETEMENTS SELECTIONNES & PENSES POUR LE JEUNE HOMME.



GRATUIT:
SERVICE DE
REPARATION

VESTONS
SPORT:
POINTURES
34 A 50

PANTALONS:
POINTURES
26 A 50

CHEMISES:
POINTURES
X SMALL
A X LARGE

TOUTE UNE EQUIPE A VOTRE SERVICE

A PLESSISVILLE
VOTRE MERCERIE

TEL: 362-2446

OUELLETTE INC.



Galeries de l'Erable



En vue du radiothon du 4 avril prochain

La semaine dernière, nous avons laissé entendre qu'en plus de venir en aide à deux missionnaires de chez nous, le radiothon du 4 avril, parrainé par Jeunesse Internationale, contribuera par la même occasion à un projet commun de tous les J.I. du pays.

Chaque année, au niveau du mouvement J.I., un grand projet est lancé. En 81, notre équipe nationale a choisi Orocuina: Une paroisse de Honduras. Orocuina, exclusivement rurale, possède une population qui varie entre 35 et 40 mille habitants. La population vit essentiellement d'agriculture. Les conditions du climat, sécheresses fréquentes et aridité des sols en font un secteur nettement défavorisé dans ce pays déjà très pauvre. La maladie et la sous-alimentation sont quasi permanentes.

Déjà un projet fut mis sur pied par Padre Guido Soucy p.m.e. curé d'Orocuina, cependant il y a un manque d'argent.

Voici quelques composantes du projet:

- Les écoles d'alphabetisation pour adultes.
- Actuellement environ 500 personnes, dirigées par des moniteurs répartis dans le

village, apprennent les rudiments de l'écriture, la lecture, l'arithmétique.

- Un club d'agriculteurs
- C'est un genre de petites coopératives locales.

- Comité de citoyens
- Il a la charge de voir au développement matériel des communautés, ex: Ecoles, eau potable, centre communautaire, chemins (sentiers)...

Ces gens tiennent à réaliser leurs projets, à

travailler avec coeur. Comme ils sont souvent sans ressource, à cause de la pauvreté ambiante, notre projet servira à leur procurer les fonds et les matériaux dont ils ont besoin.

Nous vous ferons connaître davantage Orocuina durant le radiothon du 4 avril.

Pour eux, nous comptons sur vos dons.

Renée Brassard

Jeunesse Internationale
en radiothon



aux 4 coins
du monde

durant 4 heures
Le 4 avril 1981

Synthonisez C.K.T.L.
de 13 à 17 hres.

Concours du Mérite forestier 1980 M. Alcide Sylvain de Princeville gagne la médaille de bronze



Agé de 76 ans, M. Alcide Sylvain a construit récemment une sucrerie. C'est un homme actif qui a beaucoup d'expérience dans l'aménagement d'une érablière. Il remporte aujourd'hui la médaille de bronze au concours du Mérite forestier 1980.

Par Diane Tremblay
«Quand j'ai acheté cette terre en 1944, c'était un tas de branches». Aujourd'hui on y retrouve une magnifique érablière entièrement aménagée par M. Alcide Sylvain de Princeville. Pour la supériorité de ces travaux, il mérite la médaille de bronze au concours du Mérite forestier 1980 et le titre de Chevalier.

Son érablière de 43 hectares offre la possibilité d'entailler 10 000 érables. Cependant, comme la cueillette de l'eau d'érable débute cette année, M. Sylvain n'entamera que les érables situés sur la partie basse de sa terre.

Un projet à long terme

Guidé dès le début par les suggestions de M. Roch Delisle, alors ingénieur forestier à l'emploi du

ministère des Terres et Forêts (aujourd'hui ministère de l'Énergie et des Ressources), M. Sylvain entreprend l'éclaircie de sa forêt. Il bûche les arbres, ne conservant que les érables à sucre. Un espace de quinze pieds est requis entre chaque arbre afin de laisser filtrer la lumière nécessaire à sa croissance.

Poursuivant ses travaux, notre gagnant a construit un chemin principal d'où rayonnent les voies secondaires à tous les 120 pieds. Comme le développement et l'entretien de la voirie forestière constituaient l'aspect privilégié du concours, les juges régionaux lui allouèrent tous les points qui se rattachent à cet item.

La première récolte

Association des Garderies de la région 04 Des recherchistes à votre service

L'Association des Garderies de la région 04 bénéficie maintenant des services d'un recherchiste en administration et d'un recherchiste en documentation. Ces deux postes sont créés par la réalisation d'un projet de développement communautaire du Canada, projet d'une durée de 30 semaines.

L'objectif général du projet: «De même souche» est de mieux informer le personnel et les usagers des 23 garderies regroupées au sein de l'Association. La tâche du recherchiste en administration consiste à effectuer une recherche au niveau de la comptabilité dans le but d'améliorer et faciliter la gestion d'une garderie; alors que celle du recherchiste en documentation consiste à inventorier

M. Sylvain aura, à l'occasion de sa première saison de récolte, un système de tubes pour la cueillette de l'eau d'érable. Une pente naturelle du terrain facilitera l'écoulement de la sève vers un grand réservoir.

La sucrerie, de construction récente, abrite tout l'équipement approprié pour la transformation de l'eau d'érable.

Une vie bien remplie

Agé de 76 ans, M. Sylvain n'est pas homme à s'asseoir pour regarder le travail accompli. Trop de projets lui tiennent à coeur. Et il nous a confié, lors de la visite sur le terrain: «Tous les travaux, que j'ai fait, profiteront davantage à mes enfants».

les ressources humaines, physiques et matérielles de la région 04 qui puissent faire l'objet d'activités spéciales dans les garderies tant au niveau des éducateurs que de la clientèle. Cette personne est responsable de coordonner toute l'information reçue et de la diffuser à l'ensemble des garderies.

Nous désirons souligner la contribution de la Commission Scolaire du Cap-de-la-Madeleine qui offre un local à l'école d'Youville pour loger les responsables du projet.

Si vous désirez obtenir ou communiquer des informations (offre de service de troupe de théâtre, liste d'achats, etc...) contactez: Sylvie Turenne, C.P. 245, Cap-de-la-Madeleine, 376-7413.

Le Comité Culturel de Plessisville présente:

Jacques Michel
en spectacle

Samedi, le 4 avril 1981
AUDITORIUM DE LA POLYVALENTE DE PLESSISVILLE

20:30 hres Adm: \$8.00

Billets en vente:
Tabagie Bélanger
Tabagie Cormier
Caisse Populaire

Inf: 362-7648

*Tous pour un,
un pour tous!*



JONSEREDS 510 SP LA SEMI-PRO COMPARABLES A LA PLUPART DES TRONÇONNEUSES PROFESSIONNELLES.

Modèles:	A PARTIR DE:
Frontière	
361 621	\$171.95 à \$669.95
510 70	
451 910	



Vous êtes invité à venir essayer une nouvelle tronçonneuse Jonsereds qui est aussi efficace et puissante que la plupart des tronçonneuses professionnelles. Conçue et équipée pour les abattages les plus efficaces et les plus sûrs. Pourtant elle est aussi petite et aussi légère qu'une scie que l'on emploie pour ses loisirs. Si vous ne le croyez pas, venez l'essayer.

EUGENE FORTIER & FILS 100 Boul. Baril Princeville 364-5339	PETITES MECANIKES 486 Provencher Laurierville 365-4676
GARAGE JEAN-MARC RUEL 161, 3e avenue St-Ferdinand 428-3795	ANDRE BIZIER 1775 Dublin Inverness 453-7787

Nous avons le plaisir d'annoncer à la population de Plessisville et ses environs que nous nous sommes portés acquéreurs de la concession Datsun à Victoriaville.

Nous profitons de cette occasion pour remercier tous nos clients et amis de la confiance qu'ils nous ont témoigné par le passé et les invitons à venir nous rencontrer à Victoriaville.

Yves Boulanger
Gilbert Chartier

AUTOMOBILES CHARTIER & BOULANGER INC.

1429 NOTRE-DAME, OUEST, VICTORIAVILLE

TEL: 758-0524-0525

(Anciennement Auto Val-Alain Inc.)

L'AVENIR ROULE EN
DATSUN

Du 22 mars au 5 avril 1981

Exposition de Fernand Lambert et de Daniel Martineau

Fernand Lambert, ébéniste et Daniel Martineau, potier

Le Musée Laurier présente l'exposition Fernand Lambert, ébéniste, et Daniel Martineau, potier.

Fernand Lambert a étudié l'ébénisterie à l'école du meuble et du bois ouvré de Victoriaville en 1972 et 1973. Etabli à Lyster, Fernand Lambert a une ébénisterie et il se qualifie d'ébéniste-artisan.

Membre de la corporation des Métiers d'Art du coeur du Québec depuis un an, Fernand Lambert a déjà quatre expositions régionales à son actif. De plus, depuis 1974, Fernand Lambert enseigne l'ébénisterie aux adultes à l'école du meuble de Victoriaville.

Fernand Lambert nous présentera des meubles, et

c'est selon les méthodes de nos ancêtres, adaptées aux goûts, aux idées et aux besoins d'aujourd'hui qu'il fabrique ses pièces d'ébénisterie.

Le deuxième exposant, Daniel Martineau, a manipulé de l'argile dès l'âge de douze ans. Peu à peu, il en maîtrisa les techniques et c'est entre 1975 et 1977 qu'il entreprend des cours de technologie des glaçures avec Julien Cloutier ainsi que le perfectionnement des formes avec Marcel Bocage en plus d'un cours de rapidité de production et de tournage de grosses pièces avec Maurice Achard.

Alors professeur à Amqui en arts plastiques, Daniel Martineau a quitté l'enseignement pour se consacrer entièrement à son art. Il demeure présentement à Lyster et il est bien secondé dans son travail par son épouse, Suzanne Hélie.

Daniel Martineau exposera une collection de pièces en grès sculptées de bas reliefs ainsi que de la fine porcelaine tournée et émaillée de glaçures cristallines, résultat de plusieurs années de recherches.

Le vernissage de cette exposition aura lieu le 22 mars 1981 et l'exposition se terminera le 5 avril 1981.

Heures d'ouverture:

Du mardi au vendredi:
9:00 à 12:00 hres
13:30 à 17:00 hres
Mercredi soir
19:00 à 22:00 hres
Samedi et dimanche:
13:30 à 17:00 hres

Nanette Workman en vedette au Bistro jeudi soir de cette semaine

Par Léo Fradette

PLESSISVILLE--Un tout nouveau microsillon «Nanette Workman chaude» vient de paraître pour souligner les 25 ans de carrière de Nanette Workman qui sera en vedette pour un soir seulement au Bistro du Manoir Plessis jeudi de cette semaine.

Nanette Workman, à qui nous pouvons consacrer le titre de grande «star» du rock québécois, a à son actif plusieurs albums. (Personne ne peut dire avec certitude, la principale

intéressée y compris, sur combien d'albums exactement a travaillé Nanette Workman au cours des quinze dernières années. Ils sont trop nombreux). Certains ont été faits au Québec, d'autres en Angleterre, d'autres en France...on ne sait plus exactement.

«Nanette a fait plusieurs chansons et plusieurs versions dont elle avait écrit les textes et les musiques. Elle a prêté sa voix à de nombreuses stars de renommée mondiale. Elle a

travaillé en studio avec des gens aussi prestigieux que les Rolling Stones, Elton John, Georges Harrison, Joe Cocker, John Lennon, Belly Preston... Signalons aussi que Nanette a participé à l'opéra-rock «Starmania». Dans son dernier microsillon Luc Plamondon a signé tous les textes.

A voir, pour un soir seulement, au Bistro du Manoir Plessis, jeudi de cette semaine à compter de 21h00. Les billets sont disponibles à l'avance et à la porte.



Jacques Michel, le 4 avril prochain Le Comité Culturel de Plessisville: Une saison déjà bien remplie, et ça continue...

La saison 80-81 en est une des mieux remplies pour le Comité Culturel de Plessisville. En effet, à venir jusqu'à maintenant, nous avons offert à la population de Plessisville des spectacles variés et de grande qualité. De plus, nous pouvons dire que la

population semble très satisfaite, sa participation le démontre bien.

On se souvient que le 18 octobre '80, nous recevions le Choeur La Bohème. Chorale bien connue de la région montréalaise, La Bohème nous offrait à cette

occasion un spectacle tout nouveau, préparé spécialement pour la Place des Arts où le chœur s'est produit à la fin d'octobre. En novembre, c'est le public des tout-petits qui profitait d'une production du

Suite page A-13

Fernand Laflamme
 Entrepreneur Electricien
 1633 Dupuis Plessisville Tél.: 362-2292

- Réparation...
- Rénovation...
- Installation de votre nouvelle maison...
- Chauffage électrique.

Service prompt et courtois

KODAK
 vous en offre plein la vue...

Achetez un projecteur de diapositives Kodak Carousel entre le 1^{er} février et le 30 avril 1981 et Kodak vous fera parvenir, sans frais supplémentaires, trois rouleaux de film KODACHROME 64, 20 poses, pour diapositives (traitement compris). Pour plus de renseignements, passez nous voir sans tarder.

LES STUDIOS GOSSELIN
 Galeries de l'Erable, Plessisville 362-6441

Propriétaires de petites et moyennes entreprises

La Banque Fédérale de Développement vous offre les services suivants:

- Aide financière
- Consultation (CASE)
- Formation en gestion
- Information sur les programmes gouvernementaux d'aide à l'entreprise

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT

Venez rencontrer notre représentant pour la région de PLESSISVILLE

M. ANTOINE RICHARD
 à l'Hôtel de Ville de Plessisville (819) 362-3284
 MERCREDI
 LE 25 MARS 1981
 Prendre rendez-vous à l'avance (418) 228-4131 (frais virés acceptés)

(Adresse de la succursale)
 11195, 2e Avenue
 Ville St-Georges, Cté Beauce
 G5Y 1V9 (228-4131)

A la T.V.C.P. cette semaine:

**«Journée Internationale des Femmes»
8-9 mars... 2 jours pour nous,
2 jours pour les femmes**

Eh! bien oui, la Télévision Communautaire de Plessisville était sur les lieux les 8 et 9 mars 81 et pourra ainsi vous présenter certaines activités.

L'accouchement c'est une fête...Huguette Boilard nous entretiendra de l'accouchement naturel, les droits à prendre...suivi

d'interrogation dans la salle.

Paule Lavigne nous donnera des explications sur la réforme du droit de la famille. La performance Jolin-Péloquin, une oeuvre à voir!

Se poursuivant le 9 mars avec le film: «D'abord ménagère» suivi d'un échange.

C'est donc un rendez-vous mardi le 17 mars à 19:00 heures et en reprise jeudi le 19 mars à 15:30 heures pour tous les abonné (es) au câble.

Vos commentaires sont les bienvenus au téléphone 362-7063, et le local est situé au 1781 rue St-Calixte à Plessisville.

**800\$ au
Festival de l'Erable**

La Corporation de la Paroisse de Plessisville a accordé, lors de sa réunion du 23 février dernier, une

aide financière de 800\$ au Festival de l'Erable Inc.

D'autre part, la Corporation a procédé au paiement

des comptes pour un montant évalué à 24,312.25\$ à la réunion du 23 février dernier.

Jacques Michel...Suite

Théâtre de la Noix de Coco «Elle avait les cheveux couleur de citrouille». Les jeunes, et les moins jeunes aussi, qui ont assisté à ce spectacle ont fort apprécié cette histoire pleine de rêve et de magie.

Puis en janvier-février, le Comité Culturel mettait à l'affiche six films de la série «Ciné-Mundo» Les Grands Explorateurs. Ces films, oeuvres de grands chercheurs, ethnologues, archéologues, historiens, ont captivé un public qui s'est accru à chaque représentations. Fin janvier, nous présentions notre soirée «Boîte à Chansons». De la chanson française au blues, en passant par la nouvelle chanson québécoise et le folks, les artistes que nous recevions nous ont vraiment impressionné par leur professionnalisme. Il y a vraiment beaucoup de talent chez-nous.

Voilà, brièvement, ce qui s'est passé dans le cadre de la programmation du Comité Culturel pour cette année. Et ça continue...

En effet, le samedi 4 avril prochain, nous aurons le plaisir de vous présenter le tout nouveau spectacle de Jacques Michel, à l'Auditorium de la Polyvalente à 20:30 hres. Un spectacle hautement professionnel comme le Comité Culturel a l'habitude de présenter chaque année. L'admission est de \$8.00 et les billets sont disponibles aux endroits habituels.

Nous projetons également la mise sur pied d'un groupe ciné-culture. Le

projet est en ce moment en période de sondage. Aussi, si vous êtes intéressé à faire partie d'un tel groupe, vous pouvez vous inscrire en écrivant à C.C.P., Casier postal 411, Plessisville. Nous l'organiserons si nous sommes assurés de la vente de 100 cartes à \$7.00. (Prix unique: Carte de membre) pour 3 films, dont les représentations auront lieu le mardi de 7:30 à 9:30 hres. Pensez-y, ce pourrait être très intéressant.

Suzanne Vigneault, pub.

**RADIOTHON DE
JEUNESSE INTERNATIONALE
4 AVRIL**

Sur les ondes de CKTL (1.00 à 5.00h)

**Villeroy - Val-Alain - Lourdes
Ste-Sophie - St-Pierre Baptiste -
Inverness - Laurierville - Lyster
Plessisville**

AVIS

**MODIFICATIONS AU CODE CIVIL
ET RÉFORME DU DROIT DE LA FAMILLE**

**Mise en vigueur de certaines dispositions
LE 2 AVRIL 1981**

Deux principes fondamentaux:

Égalité de la femme et de l'homme entre eux et devant la loi.
Liberté des personnes dans la façon d'organiser leurs relations familiales.

Principales modifications:

- Mêmes droits et obligations pour les époux:
 - direction conjointe de la famille;
 - choix commun de la résidence familiale.
- Protection de la résidence familiale:
 - sous condition de déclaration de résidence.
- Abolition des distinctions entre les enfants qu'ils soient légitimes, adoptifs ou naturels:
 - mêmes droits et obligations pour tous les enfants.
- Liberté des parents dans le choix du nom de l'enfant:
 - nom du père ou de la mère ou des deux parents.

Articles de la Loi instituant un nouveau code civil et portant réforme au droit de la famille en vigueur le 2 avril 1981:

- Art. 1: 407 - 422 c.c. (oppositions au mariage, célébration du mariage, preuve du mariage);
440 - 458 et 460 - 462 c.c. (effets du mariage, résidence familiale);
463 - 524 c.c. (régimes matrimoniaux);
572 - 594 c.c. (filiation);
633 - 659 c.c. (obligation alimentaire autorité parentale).

Art. 2-5, 7, 8, 10-32, 34-58, 61, 62, 65-67, 72, 74-79 (articles complémentaires ou de concordance).

En conséquence, les articles 113, 114, 121, 123, 127 à 144, 147, 157 à 162, 165 à 184 et 218 à 245 J du Code civil du Bas-Canada sont abrogés.

Le ministère de la Justice informera la population au fur et à mesure de la mise en vigueur des autres articles.

On fête cinq ans de réalisations

Par Jean Fontaine
LAURIERVILLE—C'est devant une salle remplie à pleine capacité que les Optimistes de Laurierville Ste-Julie ont célébré samedi dernier le 14 mars leurs 5 premières années d'existence.

Mettant en vedette les 5 premiers présidents, MM. Raymond Soucy, Jean-Jacques Bergeron, André Morissette, Albert Breton et Firmin Bilodeau, tous les membres fondateurs et tous ceux qui ont par la suite joint le mouvement, les organisateurs ont voulu souligner par cette fête tout le travail effectué, toutes les

heures de bénévolat et toutes les réalisations qui témoignent depuis 5 ans de la présence optimiste dans cette localité ainsi que dans les autres ou Laurierville Ste-Julie a rayonné soit Inverness et Ste-Agathe.

L'adjoint au gouverneur, Gilles Gaul, de Chandler, Gaspésie et le lieutenant gouverneur Jean-Louis Michaud de Plessisville ont adressé leurs félicitations aux Optimistes de Laurierville Ste-Julie pour leurs 5 premières années d'existence et leurs succès, et ce, au nom de la grande famille de l'Optimist International. Le président Firmin



(Photo Plessis - Fontaine)

La table d'honneur: Firmin et Marie Bilodeau, actuel président, Lise et Gilles Gaul, adjoint au Gouverneur, Micheline et Jean-Louis Michaud, lieutenant gouverneur de la zone Optimiste.

Bilodeau a aussi pris la parole et c'est M. Richard Roberge qui a agit comme maître de cérémonie. **Lieutenant Gouverneur 1981-82**

Comme pour souligner encore plus ces 5 ans de réussite, le lieutenant gouverneur actuel, M. Jean-Louis Michaud a annoncé officiellement aux

personnes présentes que l'an prochain, pour 1981-82, le lieutenant gouverneur de la zone serait un des membres fondateurs du club Laurierville Ste-Julie. M. Jean-Jacques Bergeron a en effet été nommé à ce poste par les responsables de tous les clubs de la zone qui s'étend de Ste-Agathe à Tingwick.



(Photo Plessis - Fontaine)

Les 5 premiers présidents: Firmin Bilodeau et Marie, Albert Breton et Denise, André Morissette et Fernande, Jean-Jacques Bergeron et Georgette ainsi que Raymond Soucy.



(Photo Plessis - Fontaine)

Des produits de l'éclairage ont été offerts à M. Mme Gilles Gaul par le Club Optimiste de Laurierville Ste-Julie.

Débat Oratoire Optimiste 1981 Jocelyne Morissette de Laurierville l'emporte

Par Jean Fontaine

LAURIERVILLE—Jocelyne Morissette de Laurierville et étudiante à la Polyvalente La Samare de Plessisville a remporté l'épreuve du débat oratoire de la zone optimiste samedi le 7 mars dernier.

Jocelyne qui représentait le Club Optimiste de Plessisville à la suite de sa victoire en février dernier représentera donc tous les clubs de la zone lors d'une compétition d'envergure qui aura lieu au niveau régional cette fois. Parmi les 6 candidats en lice, outre Jocelyne

Morissette, on retrouvait également Christian Gagnon qui représentait aussi la Polyvalente La Samare ainsi que le Club Optimiste de Plessisville. Les autres étaient de Princeville et de Victoriaville. Chez les garçons c'est d'ailleurs le représentant de Victoriaville qui a enlevé les honneurs.

Cette compétition de zone a eu lieu à la Salle du Collège Ste-Julie de Laurierville sous l'organisation des membres Optimistes de Ste-Julie Laurierville dont M. Firmin Bilodeau est le président.



Message important destiné aux bénéficiaires du Supplément du revenu garanti et de l'Allocation au conjoint.

Pour continuer à recevoir vos prestations de Supplément du revenu garanti ou de l'Allocation au conjoint après le 31 mars 1981, Santé et Bien-être social Canada vous invite à compléter, signer et poster dès maintenant le formulaire de demande que vous avez reçu tout récemment.

Si vous éprouvez de la difficulté à compléter votre formulaire ou encore désirez plus de renseignements, communiquez avec votre bureau des programmes de la Sécurité de la vieillesse.

On se fera un plaisir de vous aider et de vous indiquer au besoin, où sont situés nos bureaux temporaires dans la région.

400, rue St-Georges,
 Édifice Surprenant, suite 105,
 Drummondville, Qué. J2C 4H4
 Téléphone: (819) 478-4611

Heures d'accueil:
 du lundi au vendredi
 de 8:30 a.m. à 4:30 p.m.



Santé et Bien-être social Canada
 Health and Welfare Canada

Canada

Plus près de vous pour mieux vous servir!

Profitez du printemps

Pour une allure sportive et confortable ...

Venez admirer notre vaste choix de modèles printaniers

Soyez à la mode

AU COIN DE L'HABIT

1578 St-Louis

Plessisville 362-6111

515 Provencher

Laurierville 365-4336



Giroux BMR - 75ième anniversaire

VICTORIANVILLE... Dans le cadre du 75e anniversaire de la Maison Giroux BMR, les 19, 20 et 21 mars aura lieu pour la première fois à Victoriaville et dans les Bois-Francis, un Salon de la Rénovation qui occupera tout le mail du centre d'achat Carrefour des Bois-Francis. Cet événement unique aura pour but d'informer les entrepreneurs en construction et toutes les personnes qui ont l'intention de faire un projet allant d'une petite réparation jusqu'à la construction complète de leur maison.

Plus de 40 kiosques seront installés dans le mail où se donneront des cliniques et des démonstrations sur les aspects principaux de la construction et du bricolage: comment isoler, comment chasser l'humidité, comment découper et entretenir vos meubles, comment poser du Stucco, de la brique décorative, comment poser de la céramique, du prélat, du tapis, comment poser différents revêtements extérieurs, etc.

Des conseils de décoration seront offerts gratuitement. Un service de calcul de plans de maisons sera offert pour environ \$15.00. Des plans de maison d'une valeur de \$100.00 seront offerts pour aussi peu que \$19.95.

Il y aura aussi une attraction qui intéressera sûre-

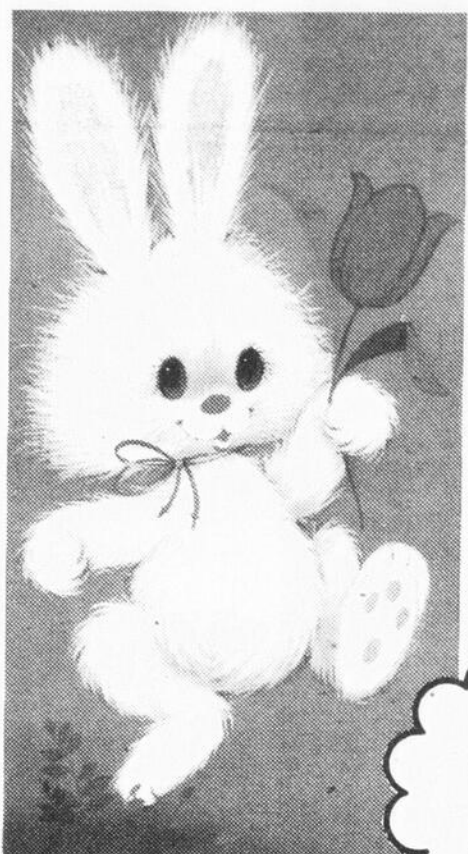
ment toute la famille. En effet, deux robots du genre de ce qu'on a vu dans Star War parcoureront le mail et seront en contact avec le public visiteur.

Cette manifestation importante dans le domaine de la construction-rénovation aura aussi pour but de montrer comment la maison Giroux BMR, vieille de 75

ans, a su rester jeune et dynamique avec une direction et un personnel spécialisé. Giroux BMR se veut un des centres de rénovation parmi les plus complets au

Québec en diversité de produits pour la construction-rénovation et aussi parmi les plus innovateurs dans ses techniques de marketing.

Un fait intéressant à souligner est que la firme J.E.C. Giroux Ltée est le seul commerce de détail à Victoriaville ayant survécu à trois générations.



ON VOUS ATTEND

SUPER PROMOTION DE PAQUES

AUX GALERIES DE L'ERABLE

2 TIRAGES DE \$

50

LES JEUDI - VENDREDI - SAMEDI EN BONS D'ACHAT A DEPENSER AUX GALERIES DE L'ERABLE



JEUDI ET VENDREDI A 19H. ET 20H.30 SAMEDI 2H. ET 4H.

Vous devez être présents pour gagner, sinon le montant s'accumule pour la prochaine fois.

EN TOUT, 6 BONS D'ACHATS DE \$50.00 PAR SEMAINE

PARTICIPEZ EN GRAND NOMBRE SOYEZ PRESENTS. BIENVENUE A TOUS



Dans le mail du Carrefour Bois-Francis, les 19-20 et 21 mars prochains.

PRIERE AU ST-ESPRIT

St-Esprit qui m'éclaircis tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui dans tous les instants de ma vie es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite.) Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée. **M.P. M.B.P.**

Aux Galeries de l'Erable

Un gros succès pour le défilé de mode

Par Jean Fontaine
Photos Pierre Nadeau
PLESSISVILLE—Les Galeries de l'Erable de Plessis-

ville ont tenu leur parade de mode printemps 1981 le 4 mars dernier et c'est devant une foule impressionnante

que les mannequins des magasins Peoples, Mod Look, Vendredi 13, Salon Charles Ruest Chaussures,

L'Ensemble, Opti-Sport, Jeans «O», Mode Internationale, Boutique Marie Hélène, Boutique Paola,

Boutique Niko, Mercerie Ouellette, XXIème Siècle ont défilé. Tous ont semblé bien apprécier leur soirée

qui était une réalisation des marchands des Galeries de l'Erable.



**LES ANCIENS
CANADIENS
A
PLESSISVILLE
LE 28 MARS
A L'ARENA**



Le supplément au revenu de travail...

C'est une aide financière que le Gouvernement du Québec accorde aux travailleurs à faible revenu. Ce supplément est basé sur leur revenu de travail et leurs responsabilités familiales.

Vous y avez peut-être droit. Vérifiez!

Vous avez droit au supplément *si* vous remplissez toutes les conditions suivantes:

si vous avez touché des revenus de travail, à salaire ou à votre compte, en 1980;

si vous demeuriez au Québec le 31 décembre 1980;

si vous avez demeuré au Canada durant toute l'année 1980;

si à part votre maison, vos meubles et votre automobile personnelle, vos autres biens valaient moins de \$50 000 en 1980;

si vous faisiez partie d'une des trois catégories suivantes en 1980:

■ un couple sans enfant à charge, dont l'un des conjoints a 30 ans ou plus, et dont les revenus de travail en 1980 ont été inférieurs à \$10 060;

■ une personne seule de 30 ans ou plus, sans enfant à charge, et dont le revenu de travail en 1980 a été inférieur à \$6 320;

■ un couple ou une personne seule, avec enfant(s) à charge de moins de 18 ans, dont les revenus de travail en 1980 ont été inférieurs à:

\$11 720, si vous avez 3 enfants ou plus;

\$11 530, si vous avez 2 enfants;

\$10 880, si vous avez 1 enfant.

Si vous remplissez toutes ces conditions:

1 Procurez-vous une formule de demande de supplément au revenu de travail à un bureau de Revenu Québec ou à un bureau d'Aide sociale du Québec. Si vous avez bénéficié du supplément en 1980, vous recevrez votre formule de demande directement de Revenu Québec, par courrier.

2 Remplissez la formule de demande et postez-la **au plus tard le 30 avril 1981.**

 **Revenu
Québec**

La Sûreté Municipale lance une offensive contre les chiens errants

Par Jean Fontaine

PLESSISVILLE—Face à un problème qui, selon le Chef de Police Edouard Lebrun, ne devrait pas avoir sa raison d'être à Plessisville, la Sûreté Municipale a décidé de mener une offensive contre les chiens errants.

Avec l'arrivée hâtive du printemps, les dommages attribuables aux chiens errants et qui sont constatés aux arbustes et aux parterres donnent lieu à des plaintes presque quotidiennes de la part des contribuables et c'est dans cet optique que le responsable de la Sûreté Municipale tient à faire certaines mises en garde aux propriétaires de ces «toutous» aux pattes longues.

M. Lebrun rappelle en effet que les chiens sont considérés comme nuisance publique s'ils ne sont pas munis de médaillons attestant de permis municipal pour l'année courante, s'ils sont trouvés errants, qu'ils

mordent quelqu'un, s'ils causent des dommages à la propriété d'autrui, s'ils troublent la paix ou s'ils font leurs besoins en des lieux publics ou n'appartenant pas à leur propriétaire.

On souligne également qu'un chien errant capturé par la Fourrière sera détenu 48 heures si son propriétaire est inconnu ou entre 72 et 96 heures s'il est connu. Par la suite, l'animal sera détruit.

Si le propriétaire récupère son protégé, il devrait toutefois s'attendre à payer \$10. pour les frais de capture plus \$5. par jour pour la détention.

M. Lebrun conseille donc aux propriétaires de chiens de garder leur animal selon les normes, c'est-à-dire, attaché ou en laisse de façon à respecter les règlements, à ne pas importuner les voisins, et surtout pour ne pas encourir les problèmes inhérents à une action entreprise par la Fourrière Municipale.

**BOUTIQUE DE LA
FUTURE MAMAN**
1843 St-Calixte Plessisville ENR.
362-3489 **MATERNITE**



Robes, 2 pièces, Jumpers, Pantalons, Blouses. Jupons et culottes maternité. Bas culottes et collants maternité. Soutien-gorge et robes de nuit maternité et allaitement. Uniformes de maternité et ordinaires. Sarrau pour hommes et dames. Jupons. **BAS CULOTTES** ordinaires jusqu'à XX Large.

Participation Femmes

Plus de 125 femmes était présente le 3 février dernier à la salle du Centre d'Etude pour admirer une parade de mode, organisée par quelques personnes du groupe Participation Femme et présenter par la boutique Niko.

Pendant que Madame Lise Pelletier nous donnait quelques informations sur les vêtements de printemps quel présentait avec l'aide

de quatre mannequins qui en l'occurrence était des femmes du groupe. Madame Germaine Poulin, elle, animait au début de parade de, des chansons de groupe auquel l'auditoire

répondait très bien. Elle s'est fait aussi un plaisir à distribuer des prix de présence aux femmes de l'auditoire.



Le programme de crédit d'impôt à l'emploi Employeurs... Vous avez jusqu'au 31 mars prochain

Par Jean Fontaine

PLESSISVILLE...La date limite pour le programme de crédit d'impôt à l'emploi pour les employeurs du Québec est le 31 mars prochain. Les employeurs de la région de Plessisville qui seraient désireux de participer à ce programme doivent donc faire rapidement de souligner le directeur du Centre d'Emploi de Plessisville, M. Marc Belleville.

Lancé il y a deux ans, le programme du gouvernement fédéral veut promouvoir la création d'emplois additionnels dans le secteur privé. Les entreprises admissibles sont celles qui ont exercées leurs activités au Canada depuis au moins 12 mois. Il faut que ces emplois n'aient pas pu être créés en l'absence de ce programme, que ces emplois s'ajoutent à l'effectif normal, qu'ils durent au moins 3 mois consécutifs, que les employés soient payés au moins au salaire minimum, qu'ils travaillent à plein temps soit au moins 35 hres par semaine et qu'ils ne fassent pas l'objet

d'une autre subvention gouvernementale.

Les crédits d'impôt accordés varient selon la région mais atteignent ici \$1.75 l'heure pour 40 heures maximum par semaine et 12 mois maximum par employé.

Les travailleurs, eux, devront être à la recherche d'un emploi et inscrit depuis au moins 2 semaines dans un Centre d'Emploi du Canada. Ils devront également avoir l'âge légal pour travailler, être citoyen canadien ou résident permanent autorisé à travailler ainsi que n'avoir aucun lien de parenté avec le ou les employeurs.

Pour plus de renseignements, on peut s'adresser à Plessisville, au Centre d'Emploi du Canada, rue St-Calixte.

Depuis le lancement du programme, à Plessisville, 101 emplois ont été créés, ce qui représente 202% de l'objectif visé qui était de 50. Il ne reste que quelques jours pour en profiter.

La faim du monde avant la fin du monde

OXFAM

'AMÉRICAINE OU JAPONAISE?'

“Voilà ce que m'a demandé la directrice de ma caisse populaire quand je lui ai dit que j'étais décidé à m'acheter une voiture!”

Si vous avez décidé d'emprunter, à la caisse populaire nous pouvons vraiment vous aider.

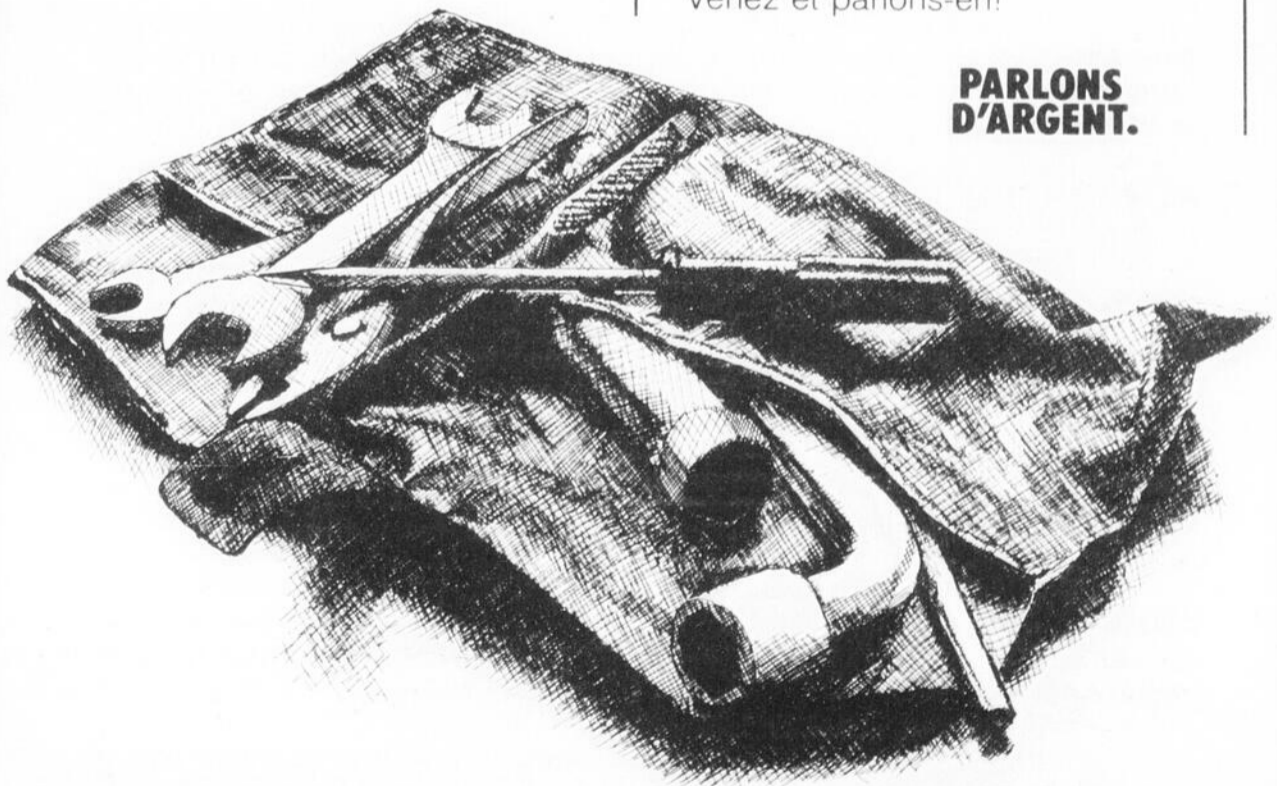
Notre prêt personnel est consenti tant pour vos achats que pour consolider vos dettes en un seul paiement mensuel.

De plus, à la caisse populaire, votre prêt peut être assuré et vos possibilités de remboursement sont respectées.

Si vous avez décidé d'emprunter, la caisse populaire peut vous aider... rapidement et efficacement!

Venez et parlons-en!

PARLONS D'ARGENT.



la caisse populaire  desjardins



Ensemble, nous avons réussi à nous donner les outils pour bâtir une société québécoise forte. On va continuer. Ensemble.

Les années qui s'en viennent vont nous imposer de nouveaux défis, aussi exigeants que ceux que nous avons relevés ensemble depuis quatre ans.

Dans plusieurs domaines, ça nous a donné une société québécoise plus forte, plus sûre d'elle-même. Il faut continuer en se renouvelant, en tenant compte plus particulièrement des milliers de jeunes et de femmes qui arrivent sur le marché du travail, des besoins de nos familles et du maintien du pouvoir d'achat de chaque citoyen. Ce qui est en jeu aux élections, c'est un nouvel élan dans la continuité.

Et tous ces outils essentiels à notre développement—la loi 101 sur la langue, la protection des terres agricoles, la reprise en main de nos richesses, les efforts systématiques de création d'emplois—certains voudraient les détruire, ou du moins les affaiblir.

Et il y a ceux aussi, et souvent les mêmes, qui cherchent à effacer les droits fondamentaux de cette nation francophone que nous sommes.

Le choix est très clair.

Ou bien retomber sous le contrôle de groupes privilégiés qui manoeuvrent dans leur seul intérêt—et souvent contre le nôtre. Ou bien continuer de bâtir ensemble, avec toutes les compétences que nous avons maintenant, cette société forte où chacune et chacun pourront s'épanouir.

Et avec le Parti Québécois, je pense que vous le savez, vous pouvez compter sur une équipe solide et fiable, vouée exclusivement aux vrais intérêts de tous les Québécois.

René Lévesque

Piste de Réflexion Emotion quand tu nous tiens!

L'émotion est la base même de la vie humaine. C'est une réaction de l'organisme devant une situation troublante agréable ou désagréable.

Disons tout de suite que l'habileté de ressentir des émotions a toujours fait partie du capital physiologique et psychologique de l'homme. L'importance des sentiments comme facteurs déterminants de l'activité humaine a été reconnue et acceptée depuis toujours. Cependant, à cause des découvertes récentes dans le domaine de la psychologie on y apporte un intérêt scientifique accru.

Jusqu'à relativement récemment on n'étudiait et on ne parlait que de l'impressionnabilité de l'homme, c-à-d. qu'on se préoccupait surtout d'établir comment l'individu réagissait aux forces environnantes, on se confinait à l'étude de l'environnement. L'influence du dehors sur le dedans.

Puis tout à coup, ça se mit à changer. On ne parlait plus que de sentiments d'émotions, d'influences subconscientes.

Pour vous donner une idée du chemin parcouru depuis quelques 100 ans dans ce domaine, voici la définition de l'émotion que donne le dictionnaire Littré médical, édition de 1878: L'émotion est l'accélération ou l'irrégularité de la circulation et de la respiration déterminée par une impression pénible ou agréable.

Aujourd'hui on décrit l'émotion comme étant un ébranlement viscéral, une tempête organique qui retentit dans l'ensemble de l'organisme. Proportionnellement à la violence de la tempête ou si vous aimez mieux à l'intensité de l'émo-

tion il se produit dans l'individu toute une série de changements brusques physiologiques et mentaux, comme le savent fort bien les coléreux d'ailleurs.

Malheureusement, je dis bien malheureusement, on ignore encore tant de choses, on connaît encore si peu le mécanisme des émotions, de sorte que non seulement on ne peut les contrôler mais on ne peut même pas s'en servir pour notre plus grand bien.

On vient de voir que l'émotion est une réaction de l'organisme devant une situation troublante agréable ou désagréable.

Mais que produit l'émotion:

1- Une puissance anormale de l'influx nerveux. Les voies naturelles sont débordées, l'influx nerveux déraile, dépasse son but et est diffusé hors de ses chemins habituels. Tout l'organisme est bouleversé, CERVEAU COMPRIS. La conscience est perturbée. On ne sait plus ce qu'on dit, on ne sait plus ce qu'on fait.

2- Provoque entre autre une décharge d'adrénaline, substance vasoconstrictive produite par les glandes surrénales. Cette hormone accroît le sucre dans le sang, augmente la puissance de contraction des muscles, amplifie la circulation dans le système musculaire en plus de faire accélérer la coagulation du sang.

Tout le corps est soudain habité, chargé d'une grande Puissance.

Nous verrons la semaine prochaine, comment cette puissance peut être utilisée à des fins curatives.

J.P. Pageau

Marcel Veilleux D.C. Johanne Malenfant D.C.

Docteurs en chiropratique
HEURES DE BUREAU:

Du lundi au vendredi
De 10:00 hres à 12:00 hres
De 14:00 hres à 15:00 hres
De 18:30 hres à 21:00 hres

SAMEDI:

De 9:00 hres à 12:00 hres
1457 AVE. ST-EDOUARD
PLESSISVILLE, QUE.
(819) 362-6161

ASSOCIATION Scouts et Guides de Plessisville

Quelques nouvelles des activités qui se sont passées chez les Scouts et Guides et celles à venir:

1. Initiation Jeannette Le 6 février 1981. 7 nouvelles recrues

2. 1ère réunion Guides sous l'animation de la responsable Mme Denise Noel avec l'aide de Mme Nicole Langlois et Mlle Michèle Lachance, le 17 février 1981, avec 15 jeunes filles de 12-13-14 ans.

3. Réunion de tout le mouvement à un «binouac d'hiver» à la Polyvalente le 20 février 1981, pour souligner l'anniversaire de naissance du fondateur «Boden Powell» et de son épouse «Olave» (tous deux de même date, 22 février)

4. Promesse de 2 nouveaux animateurs chez les

Louveteaux à l'occasion de ce «Bivouac».

5. Réunion des Jeannettes et Guides le 11 mars 1981 à l'occasion de la montée d'une Jeannette qui a atteint ses 12 ans cette année (suivi d'un petit spectacle et fête).

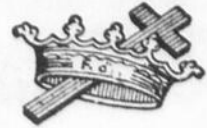
6. Réunion Dimanche le 15 mars 1981 à Warwick pour 7 nouveaux animateurs de Plessisville. But: Informations sur le mouvement, informations sur direction à donner aux différents groupes.

7. Réunion de tous les animateurs au local le 24 février 1981. Donner même allure au mouvement, connaître chaque animateur. Préparer les camps d'été.

**Yves Tardif
Publiciste**

Eux + vous = nous
OXFAM

Filles d'Isabelle, Plessisville



C'est le mardi, 10 mars 81, qu'a eu lieu notre réunion mensuelle des Filles d'Isabelle conseil 643 St-Calixte de Plessisville. Nous avons eu une conférence fort intéressante pour toutes les femmes présentes à cette assemblée, a été donné: la mode des couleurs dans

la teinture et des coupes de cheveux par Mme Louise Bourque «coiffeuse», et l'esthétique du corps, l'hydratation de la peau, les produits nécessaires pour le soin de votre peau et la fonction de chacun de ces produits par Mme Marie-Josée Mailhot «esthéticienne». Merci à

nos 2 invitées pour un sujet aussi fascinant et leurs présentations.

Avis à toutes les Filles d'Isabelle: il y aura une initiation à Victoriaville le 22 mars et une autre à Forcierville le 5 avril.

Les Filles d'Isabelle

organisent une parade de mode le premier avril, au Manoir Plessis à vingt heures. Les fonds amassés vont aux oeuvres des Filles d'Isabelle, dont chaque mois, nous faisons des bénéficiaires. Bienvenue à toutes.

L. Breton, rédactrice.



Le mouvement Participation Femmes

Sans amour, la vie serait un non-sens. Essayez d'être positif même si parfois ça nous semble difficile et la vie nous sera que de plus heureuse. Il n'y a pas de vie heureuse, il y a que des jours heureux. Faut dire aussi que la richesse ça peut rendre plus confortable le malheur, tout se paie, mais tout ne s'achète pas.

Mme Cantin nous donne 7 moyens de développer ses attitudes:

1. Arrêter de comparer
2. Savoir s'ouvrir aux autres
3. Savoir se limiter
4. Savoir se contrôler
5. Savoir choisir ses valeurs
6. Savoir espérer
7. Savoir accepter

Ce sont de courtes phrases mais qui en disent beaucoup. Comme le dit si bien

Mme Cantin: «Il faut rire avant d'être heureux, de peur de mourir avant d'avoir ri»

Aujourd'hui le 17 mars, notre conférencier sera Richard Leroux et son sujet «Protection du consommateur». Pause café, atelier surprise. Une monitrice

pour vos enfants de 2 à 5 ans. Donc rendez-vous à 13 heures 30 au Centre d'Etudes.

Pensée de la semaine:

«Il est plus doux de donner que de recevoir».

Noella L. Henri, pub.

FERBLANTERIE Tél.: (819) 362-6994
Résidence: 362-7210
EDGAR ST-PIERRE
Président
AGENT TECHNIQUES DE VALCOURT
POELE A FINIR
Réparation et fabrication:
Réservoir à eau d'érable
Panne à sucre
Tuyaux et souche de fourneaux
Vente de fourniture combinée
Bois-Electrique
Plessisville, Qué.
2132 rue Héon (Parc Industriel)



E. S. P. INC.

ÉLECTIONS QUÉBEC

avis aux membres de la fonction publique

Tout membre du personnel de la fonction publique ou tout dirigeant d'organisme qui se livre à un travail de partisan, à l'occasion d'une élection, viole les dispositions de l'article 102 de la Loi sur la fonction publique. (L.Q. 1978, c. 15).

«102. Il est interdit à un membre du personnel de la fonction publique ou à un dirigeant d'organisme de se livrer à un travail de partisan au cours d'une élection fédérale ou provinciale. Celui qui contrevient au présent article doit être destitué.»

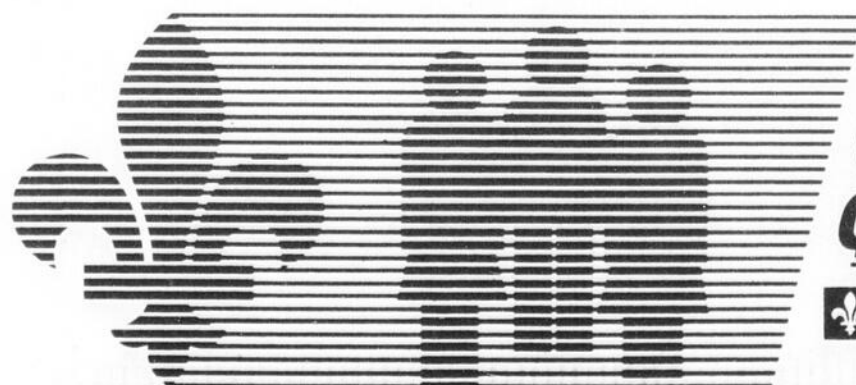
Cependant, l'article 103 stipule:

«103. Malgré l'article 102, rien n'empêche un membre du personnel de la fonction publique ou un dirigeant d'organisme d'assister à une réunion politique ou de

verser, conformément à la loi, une contribution à un parti politique, à une association de comté ou à un candidat à une élection provinciale ou fédérale ou d'être membre d'un parti politique.»

Le fait d'agir comme membre du personnel électoral, à savoir: directeur du scrutin, secrétaire du scrutin, assistant du secrétaire du scrutin, scrutateur, secrétaire du bureau de vote ou préposé à l'information et au maintien de l'ordre, ainsi que le fait d'agir à titre de réviseur ou de secrétaire d'une commission de révision n'est pas considéré comme un travail partisan. Toutefois, le fait d'être représentant d'un candidat dans un bureau de vote constitue un travail partisan.

Pour plus de renseignements,
composez **SANS FRAIS:**
1-800-463-4378



**parce
qu'un vote,
ça compte**

**Le Directeur général des élections
du Québec**

Pierre-F. Côté, C.R.

Princeville

La Commission Scolaire n'a plus de surplus d'enseignants

PRINCEVILLE (G.A.B.)— Le nombre d'enseignants ne diminuera pas, pour l'année 1981-82, à la Commission Scolaire Prince-Daveluy. Il n'y aura donc pas de surplus de personnel académique pour la période qui débutera en septembre prochain. C'est ce qui a été constaté par les commissaires lors d'un examen sommaire de la situation à la suite d'un rapport soumis par M. Ber-

trand Bérubé, directeur général de la C.S.P.D.

Remboursement de taxes

Le secrétaire-trésorier de la C.S.P.D., M. Jean-Yves Mailhot, a donné des précisions quant aux procédures que doivent suivre les personnes âgées ainsi que les agriculteurs qui ont droit au remboursement d'une partie de l'impôt foncier que ces groupes de contribuables paient à la C.S.P.D. Ce

remboursement est effectué par le Gouvernement du Québec sur production des pièces justificatives à être ordinairement incluses avec les déclarations d'impôt.

Structures de la Fédération

Le président de la Commission Scolaire Prince-Daveluy, M. J.-Germain Pépin, et ses collègues ont choisi l'option « Commissions scolaires, Associa-

tions des Commissions Scolaires, Fédération des Commissions Scolaires catholiques du Québec» dans les propositions soumises pour de nouvelles structures projetées par la Fédération des Commissions Scolaires catholiques du Québec. Cette dernière suggère quatre volets pour les modifications prévues.

Nécrologie

DECES DE M. MARCEL FORTIER

A sa résidence, le 10 mars 1981, est décédé à l'âge de 37 ans, M. Marcel Fortier,

filis de M. Arthur Fortier, domicilié à Lyster. Les funérailles ont eu lieu jeudi le 12 mars 1981 à 14 heures à l'église de Ste-Anastasia.

Naissances

Lundi 9 mars 1981

Mme Maurice Cloutier, Plessisville, garçon: 3 kilos 235 gr.

Mme Rosaire Beauchemin, Princeville, garçon: 2 kilos 900 gr.

Mme Robert Comtois, Asbestos, garçon: 3 kilos 680 gr.

Mme Luc Couture, Warwick, garçon: 3 kilos 150 gr.

Mme Germain Tremblay, Victoriaville, garçon: 3 kilos 320 gr.

Mme Gaëtan Ouellet, Notre-Dame de Lourdes, fille: 3 kilos 450 gr.

Mme Ronald Bourassa, Warwick, garçon: 3 kilos 960 gr.

Mme Gilles Labbé, St-Albert de Warwick, garçon: 3 kilos 600 gr.

Mme François Boulanger, Victoriaville, garçon: 3 kilos 820 gr.

Mme Serge Pouliot, Warwick, fille: 2 kilos 330 gr.

Mme Clément Boissonneault, Lyster, garçon: 2 kilos 950 gr.

Mardi 10 mars 1981

Mme Henri Martineau, Ste-Anastasia, fille: 3 kilos 630 gr.

Mercredi 11 mars 1981

Mme Jocelyn Gingras, Plessisville, fille: 3 kilos 040 gr.

Mme Benoit Vigneault, Victoriaville, garçon: 3 kilos 570 gr.

Mme Jocelyn Desislets, Victoriaville, garçon: 3 kilos 450 gr.

Mme Renald Neault, Danville, fille: 2 kilos 590 gr.

Mme Lucien Fréchette, Norbertville, garçon: 2 kilos 755 gr.

Mme Jacques Fillion, Ste-Anastasia, fille: 2 kilos 120 gr.

Mme Normand Trépanier, Plessisville, fille: 3 kilos 225 gr.

Jeudi 12 mars 1981

Mme Roger Noel, St-Félix de Kingsey, garçon: 4 kilos 110 gr.

Mme Lucien Hamel, Davelyville, garçon: 2 kilos 250 gr.

Mme André Martel, Warwick, fille: 3 kilos 395 gr.

Mme Rénald Grenier, Danville, fille: 3 kilos 390 gr.

Mme Roger Gagné, Arthabaska, garçon: 1 kilo 995 gr.

Mme Gilles Lecompte, Asbestos, fille: 3 kilos 390 gr.

Mme Pierre Lafontaine, Arthabaska, garçon: 3 kilos 714 gr.

Mme Viateur Gérard, St-Fortunat, garçon: 2 kilos 775 gr.

Mme Roger Drouin, Victoriaville, garçon: 3 kilos 600 gr.

Mme Claude Houle, Plessisville, garçon: 3 kilos 550 gr.

Mme Gilles Turcotte, Ste-Sophie de Mégantic, fille: 3 kilos 610 gr.

Soirée de danse sociale à la salle La Grange de Ste-Sophie
Samedi le 21 mars 1981
 Orch: Les Etoiles d'Or Adm: \$2.50
 Bienvenue à tous!

REMERCIEMENTS
 La famille de Mme John Carey remercie bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie soit par offrandes de messe, tributs floraux, messages de condoléances, visites au salon ou assistance aux funérailles lors du décès de
MME JOHN CAREY
 1er février 1981 Montréal
 Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

LOCATION DE SALLE
Salle du Festival de l'Erable
 Si vous voulez louer une salle pour toutes sortes de réceptions: Décès - Noces - Banquets - Enterrements de vie de garçon - Réunion de famille.
Nouvellement aménagée
Communiquez: (819) 362-6984
ou 362-7557

Shower Mixte
 en l'honneur de **LINÉ TRÉPANIÉ** et de **ALAIN VIGNEAULT**
 Préliminaires de la pendaison:
 Samedi, le 21 mars 1981, à 8:30 hres
 Lieu du supplice:
 Salle de l'Erablière de St-Pierre Baptiste
 Parents et amis sont invités à assister au massage.
 Orch.: Les Unicks Adm.: \$3.00

Ca se continue à **LA BOUTIQUE ENFANTIN**
Le mois du Bébé

VENEZ PROFITER DE NOS SPECIAUX

CAMISOLES paq de 2
 3.50 pour **2.50**
MAILLOT pour bébé
 2.50 pour **2.00**
 Un morceau camisole et culotte
BABY'S OWN 4.29
 Spécial: **3.43**

Plusieurs modèles de bavoirs pour bébé
 esc. **20%**

Gilet boutonné à l'avant
 6.50 pour **5.00**

Le petit chausson qui reste bien en place
 Humpty-Dumpty 0-9 mois et 9-18 mois
 2.30 spécial **1.80**

Plusieurs items en magasin pour \$10.00 et \$5.00

C'est à voir à **La Boutique Enfantin**
 2121 St-Louis Plessisville Tél: 362-6173
 Prop: Louise Roy

Polyvalente La Samare
REUNION DU COMITE D'ECOLE
DATE: 19 MARS 1981
HEURE: 19H.30
ENDROIT: SALLE 173 A LA POLYVALENTE
 Bienvenue à tous les parents de nos élèves!

Sur demande spéciale
au Bar Ste-Julie (Ti-Canot)
Orchestre rétro: Les Magys
Vendredi 20 mars 1981
Samedi 21 mars 1981
Danseuse jeudi au dimanche soir

Location de salle
 (2 salles à votre disposition)
 Pour réceptions de tous genres, décès, noces, banquets, enterrements de vie de garçon, réunions de famille, etc...
OUVERT A L'ANNEE
 Cabane 4-7 Inc.
 Rte Kelly
Réservations: 362-7263

RADIOTHON
Jeunesse Internationale CKTL
4 avril 1981
1:00 à 5:00 hres
Encourageons nos missionnaires!

Eux + vous = nous

OXFAM

Lettres ouvertes... Suite

Décès du R.P. Fernand Boissonneault

N.D.L.R.: La semaine dernière, nous recevions une lettre du Père Raymond Fortier, O.M.I., missionnaire au Lesotho dans laquelle il nous annonçait le décès du révérend Père Fernand Boissonneault, un fils de Plessisville, lui aussi missionnaire dans ce pays.

Biens chers concitoyens de Plessisville,

Dans ce petit pays appelé Lesotho, situé dans l'Afrique du Sud, Plessisville avait deux enfants prêtres Oblats de Marie Immaculée: Le Rév. Père Fernando Boissonneault et moi-même. Le 10 janvier dernier, P. Fernand nous quittait à l'âge de 84 ans et 5 mois.

Il faut toujours un travailleur acharné. Arrivé au Lesotho en septembre 1929, il fut d'abord envoyé dans la partie la plus rude du pays où on ne pouvait arriver qu'après deux jours de cheval de 8 et 9 heures. Dieu sait s'il a voyagé, toujours à cheval, dans son vaste territoire! Il vécut une vie rude et austère dans cette région, jusqu'en octobre 1936 alors qu'il fut envoyé à la nouvelle mission St-Rodrigue où les Soeurs du Bon Pasteur de Québec venaient fonder leur première mission au

Lesotho en 1935. Il passa 9 ans dans cette mission, où il travailla très fort dans son ministère sacerdotal et dans la construction de plusieurs maisons (écoles, etc.) dans cette nouvelle mission où tout était à faire. Puis, il fut envoyé dans plusieurs autres postes.

En plus de son ministère sacerdotal, il fut un habile «médecin», car il avait étudié la médecine une année avant de s'orienter vers le sacerdoce. Il fut très habile pour donner les premiers soins aux malades; on venait de loin pour le consulter.

Vers la fin de 1978, il eut une extinction de voix persistante. Ses bonnes médecines ne faisaient pas effet. Il alla consulter un spécialiste qui décela un cancer à la gorge. Opération impossible. On lui pratiqua un trou dans la gorge, avec un tuyau en argent pour la respiration. Fort, solide et optimiste, le Père ne se laissa pas affecter par cet handicap. Il avait perdu définitivement l'usage de la parole. Cependant, il continua à travailler à son dispensaire pendant plus d'un an, jusqu'au milieu de 1980. C'est alors que les

maux de tête s'amplifièrent et il ne pouvait plus rien avaler. Le spécialiste lui mit un tuyau de caoutchouc extérieur entrant directement dans l'estomac. C'est par ce conduit extérieur qu'il se nourrissait désormais. Le 17 novembre, il dut être transporté à l'hôpital. Ses 8 dernières semaines furent les plus crucifiantes. Malgré tout, il garda un moral excellent et sut sourire jusqu'à la fin, le 10 janvier 1981.

Ses funérailles eurent lieu à la Mission de Mazenod, où réside le Père Provincial des Oblats. Elles furent présidées par

l'Archevêque de Maseru, Mgr. Alphonse Morapeli, entouré de 3 autres évêques Basothos et de 70 prêtres. Le premier ministre du pays envoya son représentant, le chef local et plusieurs membres du Gouvernement assistèrent et il y eut plusieurs discours pour rappeler les bonnes actions de ce prêtre qui avait tout quitté en 1929 pour prêcher

l'Evangile à des milliers d'âmes en ce pays.

Plessisville peut être fier de son enfant Fernando; Plessisville adressera à Dieu des ferventes prières pour le repos de son âme. Plessisville offrira aussi ses sympathies à la famille Gédéon Boissonneault, famille profondément chrétienne, qui compte deux

prêtres religieux missionnaires et deux religieuses chez les Soeurs de la Charité de Québec.

L'un des vôtres, missionnaire au Lesotho,

Raymond Fortier, O.M.I.
Rapase Mission
P.O. Qacha'snek - 600
Lesotho
South Africa

Echo Marche du Pain 1980 Lettre du Père Raymond Fortier o.m.i., Lésotho, Afrique

Le 1er juillet 1980
Mme Odette J. Doyon

J'ai reçu avant hier le 28 juin, par l'intermédiaire du Centre Missionnaire de Montréal, votre don de \$1800,00. Je suis confus

d'une telle générosité. Je vous prie de remercier pour moi tous ces bienfaiteurs. La lettre du Centre Missionnaire dit que ce don vient de la Jeunesse Internationale et du Comité de la Marche du pain, Polyvalente La

Samare, dont vous êtes sans doute l'animatrice. Je voudrais vous dire, à vous et à tous ces membres toute ma reconnaissance! Par ailleurs, mon frère Jean-Marie

Suite p. A-23

TOUT-RIEN

EN NOMINATION POUR UN OSCAR
POUR LA PREMIERE FOIS DE SON HISTOIRE,
LE RESEAU FRANCAIS DE RADIO-CANADA PARTICIPE
A LA COMPETITION DES "ACADEMY AWARDS".
LE FILM DE FREDERIC BACK, "TOUT-RIEN" EST EN



NOMINATION POUR L'OSCAR DU MEILLEUR COURT-METRAGE
D'ANIMATION DONT LA REMISE AURA LIEU
LE 30 MARS A HOLLYWOOD, LORS DE LA TRADITIONNELLE
SOIREE DES OSCARS.
"TOUT-RIEN", UN FILM EXCEPTIONNEL.
PLUS DE 10,000 DESSINS D'UNE RARE BEAUTE.
UNE FETE VISUELLE CHARGEE DE SENS.


AUX "BEAUX DIMANCHES", LE 22 MARS A 20H30
A LA TELEVISION DE RADIO-CANADA

CENTRE DE LA VIANDE PLESSIS
1575 ROUSSEAU
PLESSISVILLE 362-6140

Poulet pressé Legrade	1.18 lb.
Filet de turbot congelé	1.58 lb.
Ailes de poulet	.48 lb.
Poulet congelé 5 à 7 lbs Catégorie Utilité	.98 lb.

Messe Anniversaire
pour le repos de l'âme
d'Arnold Dumas

Dimanche le 29 mars 1981 à 11 heures à l'Eglise de Notre-Dame de Fatima à Plessisville.



Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
merci

Avis, Carrières & Professions

1 Apprenti coiffeur pour hommes de 2e ou 3e année pour Asbestos. Emploi permanent.

1 Coiffeuse compétente avec carte A ou B pour un salon de la région de Plessisville.

1 Affûteur de scie de métier.

Semaine de 45 heures pour St-Joseph de Kamouraska.

1 Toler à la machine capable de plier, rouler, couper le métal en feuille pour St-Jean.

1 Mécanicien en instrumentation avec très grande expérience dans l'industrie

des pâtes et papiers pour Lebel Sur Quevillon. C. Vitae requis.

1 Tuyauteur avec licence en plomberie-chauffage plus 4 ans d'expérience industrielle de préférence dans usines de pâtes et papiers pour East Angus.

1 Programmeur analyste bilingue. DEC requis plus 6 mois d'expérience. Avec connaissance du langage Cobol et RPG2. Travail sur 2 équipes. C. Vitae requis pour Acton Vale.

1 Comptable bilingue. R.I.A.

ou C.G.A. 3e année et de 4 à 5 ans d'expérience en comptabilité générale. Système informatisé. Pour Victoriaville.

1 Technicien en génie métallurgique. DEC requis. Pour établir cédule de production et en faire le suivi/Analyser les méthodes de production/Etablir un système de contrôle de qualité pour Victoriaville.

Toutes ces offres sont valables pour les hommes et les femmes.

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS

Dans l'affaire de la faillite de: **LES ENTREPRISES M. J. B. INC.,** éleveurs de porcs 1679, rue des Erables Plessisville, Cté Arthabaska, Qué.

Des soumissions cachetées, accompagnées d'un dépôt par chèque visé, fait à l'ordre de «Jean Roy, syndic», représentant 15% du montant de la soumission, seront reçues au bureau d'achat des actifs suivants, en bloc ou séparément:

DESCRIPTION DES ACTIFS

LOT NO 1 - Terres et bâtisses - R.R. No 1, St-Pierre-Baptiste, Cté Mégantic, Qué., incluant porcherie 40' de largeur par 604' de longueur, capacité 3,000 porcs, 2 citernes à purin de 100' de diamètre avec installation, équipement et outillage, (sujettes à hypothèque et nantissement agricole), évaluées à \$350,000.00

LOT NO 2 - Erablière et cabane à sucre avec équipement, Rang 2, Inverness, Qué., comprenant environ 10,000 érables, 3,500 chaudières, etc., (sujettes à hypothèques), évaluées à \$75,000.00

LOT NO 3 - Terrain et garage - 1679, rue des Erables, Plessisville, Qué. (sujets à hypothèque), évalués à \$40,000.00

LOT NO 4 - Tracteur International Modèle 5574 Année 1979, évalué à \$20,000.00

LOT NO 5 - Tracteur (Bulldozer) John Deere Modèle 2010, Année 1962, évalué à \$1,000.00

LOT NO 6 - Camion Chevrolet «Pick-up» 3/4T. 1974, évalué à \$1,500.00

LOT NO 7 - Tracteur International Modèle 574 Année 1976 (sujet à un lien), évalué à \$10,000.00

INSPECTION DES ACTIFS

Les lots znos 4,5,6 et 7 pourront être examinés VENDREDI, le 27 mars 1981, entre 1h et 5h de l'après-midi, au 1679, rue des Erables, Plessisville, Qué.

Les lots znos 1, 2 et 3 pourront être visités sur demande préalable au bureau du syndic soussigné.

CONDITIONS ET RESERVES

SE RAPPORTANT A LA VENTE DES ACTIFS

Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu au bureau du syndic au lors de l'inspection des actifs. Ces conditions et réserves font partie intégrante de l'appel de soumissions et il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir copie.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront ouvertes au bureau du syndic soussigné, à 110, rue Laurier est, Arthabaska, Qué., MERCREDI, le 1er avril 1981, à 2 heures de l'après-midi. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions. Pour renseignements supplémentaires, on voudra bien s'adresser au bureau du syndic soussigné.

Daté d'Arthabaska, Qué., ce 4e jour de mars 1981.

JEAN ROY, C.A., Syndic.

Bureaux du syndic:
110 rue Laurier est
Arthabaska, Qué.
G6P 6R1
Tél: (819) 357-9231



APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'Administrateur finances et administration, Travaux Publics - Canada, chambre 266, 2ième étage, Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, C.P. 1600, QUEBEC, P.Q. G1K 4K2 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISES

Appel d'Offres 81Q-067P - Construction d'un Bureau de Poste, SP-2A, Lyster, Comté Frontenac, Qué.

On peut aussi consulter les plans et devis au bureau de l'Association des Constructeurs de Québec, ainsi qu'au bureau de poste de Lyster, Qué.

Date limite: le mercredi 1er avril 1981
Dépôt: \$50.00
Renseignements: Tél.: (418) 694-3142

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.



Offre d'emploi

On demande une coiffeuse compétente, avec carte à Lyster

Tél: 389-5977

LES STUDIOS GOSSELIN LTEE DIVISION DU MATERIEL PHOTOGRAPHIQUE RECHERCHENT UN COMMIS A LA VENTE A TEMPS PARTIEL POUR LEUR SUCCURSALE DE PLESSISVILLE

FONCTIONS

Accueille et informe les clients dans le choix d'équipement photographique et autres produits connexes.

EXIGENCES

- Bonnes connaissances en photographie
- Expérience de la vente nécessaire
- Bonne personnalité

TRAITEMENT

Conditions salariales et bénéfiques marginaux avantageux. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 26 mars 1981 à C.P. 280, Lévis G6V 6N9.

Valable pour homme ou femme

chronique CHIROPRATIQUE

LA NEVRITE SCIATIQUE LES CAUSES PEUVENT ETRE NOMBREUSES

Interrogé sur la localisation de la douleur, un patient atteint d'une douleur sciatique désignera successivement la face postérieure de la fesse, de la cuisse, du genou, voire même du mollet, du talon, de la plante et du bord externe du pied jusqu'aux orteils. Ces précisions sont de grande valeur.

Une sciatgie tire habituellement son origine d'une affection localisée au bas du dos, au niveau de la cinquième vertèbre lombaire et du sacrum; cette articulation étant considérée comme la plus vulnérable, la plus fragile de toute la partie inférieure de la colonne vertébrale.

S'il s'agit d'une sciatgie qui trouve son origine au niveau de la cinquième vertèbre lombaire (L5), le patient désignera la face postero-interne du mollet, pour ensuite passer en avant de la malléole (au niveau de la cheville) et atteindre le gros orteil.

Si c'est plutôt le segment sacré qui est en cause, le sujet atteint d'une sciatgie désignera la partie arrière du mollet, le talon, la plante et le bord externe du pied jusqu'aux derniers orteils.

Il importe donc pour le chiropraticien de redoubler d'attention au niveau du pied car c'est là que la topographie ou le chemin suivi par la douleur permet de localiser avec plus de précision quelle racine du nerf sciatique est en cause.

Le nerf sciatique est le plus gros du corps humain. Il a ses racines dans cette partie inférieure de la colonne vertébrale, dont nous venons de parler, et d'où surgissent le plus souvent les dérangements à l'origine de la douleur - pour se diviser en deux parties, l'une allant dans la jambe gauche, l'autre dans la droite. Ce nerf est extrêmement important. C'est lui qui établit les communications entre le cerveau et les cuisses, les jambes, les pieds et les orteils. L'irritation du nerf sciatique engendre une douleur vive et insupportable contre laquelle même les analgésiques puissants s'avèrent parfois inefficaces.

Un violent effort de soulèvement suivi d'un craquement lombaire, un brusque mouvement du tronc en porte à faux, une secousse de toux ou d'éternuements peuvent être à l'origine d'une sciatgie. Les traumatismes en sont fréquemment la cause et le «coup de froid» souvent invoqué, n'en est que très rarement responsable.

Par ailleurs, la douleur peut atteindre son maximum inopinément à l'occasion d'un geste banal. Au réveil, sans raison apparente, un patient sera incapable de quitter son lit, terrassé par la douleur.

Il faut également savoir qu'une sciatgie peut débuter progressivement: douleurs minimales les premiers jours n'apparaissant que dans certaines circonstances ou en effectuant certains mouvements, puis augmentant en intensité, en durée et en distribution au fil des jours, pour atteindre son paroxysme au bout d'une ou deux semaines.

Que peut le chiropraticien contre la névrite sciatique?

Il est très rare qu'une articulation dérangée ou subluxée se corrige d'elle-même. Le recours au chiropraticien est nécessaire. Il convient de souligner ici qu'un traitement chirurgical pour la névrite sciatique est rarement indiqué.

Après avoir localisé le dérangement vertébral à l'origine de l'irritation et de la douleur du nerf sciatique, le chiropraticien procédera à l'ajustement et à la correction de celui-ci contribuant du même coup à éliminer l'irritation exercée sur les racines du nerf sciatique.

Le chiropraticien dispose à la fois des connaissances et des moyens techniques nécessaires pour y parvenir. Une douleur sciatique, c'est l'affaire de votre chiropraticien.



A VENDRE

Laveuse, sècheuse, cuisinière, réfrigérateur, 2 lampes, 2 tables, 2 chaises, 2 lits, 2 bureaux (Ameublement usagé en bon état).

CAUSE: DEPART.

TEL: 362-3853

ADRESSE: 1296 NAPOLEON

Echo Marche...Suite

m'a parlé des quêtes que vous organisez tous les ans. Mes félicitations pour le bien que vous faites! Que le divin maître inscrive tout cela dans son Grand Livre, pour le jour où il rendra à chacun ses oeuvres!

Que vais-je faire avec un tel don? Ma grande dépense de l'année 1979, fut l'achat de 7000 pieds du tuyau galvanisé pour capter une source à plus d'un mille d'ici, et amener l'eau à la mission. Les dons reçus lors de ma visite au pays natal en 1978 ont pu suffire. Cette année 1980, ma grande dépense sera la construction d'une maison pour loger mes enfants d'école. L'école de cette mission est devenue trop petite avec ses 240 élèves. Il me faut construire une maison de 20x30 pieds pour loger ces élèves dont le nombre augmente chaque année. Cette construction qui vous semblera sans doute assez insignifiante au Canada, coûtera bien au moins votre \$1800,00! La tôle ondulée avec laquelle tous les toits sont couverts (excepté les huttes) est devenue très chère en ces derniers temps. Environ \$1.50 le pied en incluant le transport.

Bien entendu il n'y aura pas de plafond, mais juste cette feuille de zinc ondulée; toit bien chaud en été et bien froid en hiver. Mais pendant les deux mois les plus froids de l'hiver, (Juin et Juillet) on ne fait pas de classe; ce sont les vacances. Comme nous vivons dans des montagnes de pierres, on bâtit toujours en pierre car le bois coûterait beaucoup plus cher que la pierre. Mais il faut un peu de bois pour le toit sur lequel les feuilles de zinc seront clouées. Vous voyez donc, que votre don sera bien employé; pour l'éducation de nos enfants, espoir de demain.

Je n'ai parlé que de cette seule dépense pour 1980, mais il y en a bien d'autres pour les écoles, pour l'entretien de la mission, pour les pauvres. Un sac de farine de maïs de 60 kilos (180 livres) nous revient à \$30.00 ici. La farine de maïs est la principale nourriture des Basothos de cette région. Encore une fois toute ma reconnaissance!

Votre ancien concitoyen de Plessisville, en Afrique depuis 44 ans.

Raymond Fortier O.M.I.

Solidarité au tiers monde
OXFAM

«Un vrai gouvernement»

Plessisville, 6 mars 1981

Félicitations M. Giguère pour votre article intitulé: **A l'approche des élections le P.Q. panique.** Dans cet article, comme vous le dites si bien, vous n'affectez aucune prétention; mais vous faites preuve d'une intrinsèque gargantuesque lorsque vous osez traiter des connaissances politiques de M. Baril. Il a su prouver qu'il n'était pas nécessaire d'être un orateur valseur, mielleux et bouffon à l'occasion, pour être efficace et faire avancer les dossiers qui lui ont été acheminés au cours des quatre dernières années. Les meilleurs cordonniers ne sont pas toujours les mieux chaussés, à ce qu'on dit.

Vous abordez le mutisme de M. Baril et vous vous permettez de le qualifier vertement; qu'en est-il du jugement que vous pourriez porter à l'endroit de nos représentants libéraux, provinciaux et fédéraux qui arborent le silence le plus béat face au rapatriement unilatéral de la constitution? Auraient-ils oublié que dans tout phénomène de croissance normale, après la phase catégorique du non intervient une période de curiosité, de discussion et de décision? Un vrai gouvernement, com-

me vous le dites si bien, peut-il se permettre de faire preuve de tant d'indifférence devant une question qui touche toute notre collectivité?

«Un vrai gouvernement», un gouvernement qui a su emporter les honneurs des 11 dernières partielles préférendaires, peut-il s'être déjà enlisé dans des politiques de non-alignement, de non-intervention et de laisser-aller dans des domaines aussi crucieux que ceux qui sont traités à travers tout le Canada?

Vous abordez aussi, dans votre article, avec chiffres en main, s'il-vous-plait, le plantureux héritage que s'approprie à nous laisser le parti québécois à la fin de son premier mandat. Oublions son intervention heureuse dans la vie sociale et économique de la province, oublions vos chiffres et arrêtons-nous à jouer les prophètes; pratique inacceptable en droit, mais essayons quand même.

Nous avons, vivant dans une impatience fébrile, un chef qui aspire au pouvoir et qui a comme cheval de bataille la ré-étude de plusieurs lois ou points de lois amendés, acceptés et votés à l'assemblée: son cheval de Troie étant sans contredit la loi 101 et la loi

sur le zonage agricole. Comment un futur gouvernement peut-il faire preuve d'imagination, d'originalité dans l'érection de son programme électoral en s'arrêtant aux iotas de certaines lois? Combien nous en coûtera-t-il, à nous contribuables et héritiers de \$7.2 milliards de déficit, de déléguer, en lui accordant 4 ans pour le faire, 4 ans de gestation, une équipe qui se propose de jouer à l'ingénue et qui se donne comme mission de passer au peigne fin la plupart des lois votées par le présent gouvernement? Combien cela nous rapportera-t-il? Est-ce que cela nous permettra de réduire ou d'accentuer ce fameux déficit, que vous décriviez de si belle façon? Est pouvons-nous

affirmer que ce chef-d'oeuvre architectural, que sera celui de démolir et de rebâtir sur les mêmes fondations, en ré-utilisant les mêmes matériaux, en changeant certains morceaux de pièce, sera l'oeuvre anémiée d'un vrai gouvernement? Et finalement, est-ce que ce sera la façon la plus progressive et la plus dynamique de remettre Arthabaska et le Québec sur la carte?

Bien vôtre,
Marc Bédard

P.S: Serait-il possible, M. Giguère, que vous nous révéliez dans votre prochain article, les paramètres que vous utilisez pour évaluer les connaissances et la compétence de quelqu'un, en politique?

La politicaillerie refait surface!

Plessisville, 11 mars 1981

M. André Giguère,
Université Laval
Faculté de droit.

Monsieur,

Je viens de lire votre lettre adressée à Monsieur Jacques Baril, député d'Arthabaska, publiée dans

le journal La Feuille d'Erable, édition du 3 mars dernier.

Votre lettre me reporte loin en arrière, au temps où l'on confondait aisément politique et politicaillerie et où l'on arborait souvent les

Suite page A-24

L'Avis d'embauche à l'Assurance-chômage: un moyen efficace contre les abus.

Le Programme d'avis d'embauche donne à la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada un outil additionnel pour déceler les abus qui coûtent chaque année des sommes importantes à l'Assurance-chômage, donc à tous les Canadiens. Il a aussi un rôle de dissuasion considérable. Le fonctionnement du programme est simple: il suffit, pour l'employeur, d'informer, chaque mois, la Commission à propos des employés qu'il a embauchés. La Commission compare ensuite les numéros d'assurance sociale de ces employés à ceux de ses clients recevant des prestations d'assurance-chômage.

- En somme, le Programme d'avis d'embauche permet:
- d'éviter le versement de prestations à des personnes qui ont trouvé un nouvel emploi et omis de déclarer leurs revenus;
 - d'incommoder le moins de prestataires possible;
 - d'utiliser à leurs véritables et justes fins les sommes versées à la Caisse d'assurance-chômage par les employeurs et les employés.

Le Programme d'avis d'embauche est efficace et avantageux pour tous. Qu'on se le dise!

Tout le monde y gagne!

Employment and Immigration Canada
Lloyd Axworthy
Minister

Canada





Saviez-vous que...

Les vices cachés et l'achat d'une maison

La «garantie légale» dont il est question dans le contrat de vente d'une maison couvre les vices que l'on dit cachés. C'est-à-dire que pour qu'un vendeur soit tenu responsable de tels vices, encore faut-il que les conditions suivantes soient remplies:

1) Que le vice soit nuisible à l'usage de la chose vendue.

2) Que le vice ait une certaine gravité

3) Que le vice soit inconnu de l'acheteur au moment de l'achat

4) Que le vice soit antérieur à la vente, c'est-à-dire qu'il ait pris naissance avant la vente; peu importe que ses conséquences néfastes ne se manifestent qu'après la vente.

Et enfin 5) que le vice soit caché. Quelle est la portée exacte de l'obligation de l'acheteur face à cette notion du «vice caché»?

D'une part, l'examen de la chose vendue est nécessaire. La jurisprudence, ou si vous préférez les jugements auxquels on se réfère, ont décidé que, après avoir eu à analyser de tels cas, exige en principe que l'acheteur ait eu recours à un examen fait par un expert avant l'achat pour pouvoir invoquer la garantie contre son vendeur. Ainsi celui qui n'a pas les connaissances requises pour juger de l'état de la maison qu'il va acheter, doit se faire accompagner par une personne compétente en la matière. A titre d'exemple, pensons à l'architecte, l'entrepreneur, l'ingénieur ou à l'évaluateur agréé.

Cependant lorsqu'il s'agit d'un immeuble neuf, ce recours à l'expertise connaît certaines limites vu une certaine coutume des juges d'attribuer à l'immeuble neuf une présomption de bonne qualité.

Lorsque l'acheteur peut prouver chacun des cinq éléments mentionnés plus haut, il aura alors droit, selon la gravité du vice en question, soit à une annulation de la vente, soit à une diminution du prix.

Bonne semaine,
Paule Lavigne, notaire.

AVIS

LE PROGRAMME D'ISOLATION DES MAISONS DU QUÉBEC SE TERMINE LE 31 MARS.

- Seuls, les travaux d'isolation réalisés avant le 31 mars sont admissibles à une demande de subvention.
- Vous avez jusqu'au 30 juin pour faire parvenir votre formulaire de demande de subvention pour les travaux réalisés avant le 31 mars.
- L'inspection des travaux sera maintenue jusqu'au 30 septembre.

DÈS L'AUTOMNE, UN NOUVEAU PROGRAMME, PLUS COMPLET, D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS ET DES RÉSIDENCES ENTRERA EN VIGUEUR.

- Le gouvernement du Québec confie à Hydro-Québec le mandat de gérer un programme d'efficacité avec comme objectif d'économiser 32% d'énergie dans un million d'unités de logements visités d'ici huit ans.
- Le nouveau programme répond à trois (3) besoins précis des consommateurs:
 - connaître la nature, le coût et la rentabilité des travaux qu'il peut réaliser;
 - obtenir un service-conseil qualifié et désintéressé;
 - avoir accès à un programme de financement simple et avantageux.

Les principales caractéristiques du nouveau programme:

- a) une visite personnalisée, par des spécialistes d'Hydro-Québec, qui identifient:
 - les sources de perte de chaleur (fenêtres, portes, toit, etc...);
 - les possibilités d'améliorer le rendement de votre système de chauffage;
 - l'effet de vos habitudes de consommation d'énergie sur votre facture énergétique;
 et fournissent une aide au suivi de votre conservation énergétique.
- b) un bilan énergétique: des recommandations précises par le spécialiste qui vous donne la liste des mesures d'économies d'énergie à réaliser, le coût approximatif des travaux, ainsi que l'ordre des priorités en fonction de la rentabilité de chacune des mesures.
- c) Une aide à l'exécution des travaux: le spécialiste vous remet une liste des entrepreneurs accrédités dans l'exécution de ces travaux, ainsi qu'un contrat type; un service-conseil dans chacun des bureaux d'affaires d'Hydro-Québec pour répondre à vos questions sur la façon de réaliser les travaux recommandés et sur le choix de la meilleure soumission;

d) une aide au financement des travaux: un prêt d'une valeur maximale de 3 000\$ pour les résidences unifamiliales et d'une valeur qui reste à préciser pour autres types de logements.

Les économies d'énergie que vous réaliserez permettront de rembourser les sommes d'argent investies.

Le prêt est consenti à un taux préférentiel, inférieur au taux d'intérêt courant.

e) l'inspection des travaux d'isolation par les spécialistes d'Hydro-Québec dans les cas où vous profiterez du programme de financement, et sur demande dans les cas où les travaux seront réalisés sans l'aide du programme de financement.

L'admissibilité au programme:

Tous les logements habitables à l'année et construits avant 1976 seront graduellement admissibles. Les étapes et modalités vous seront communiquées par Hydro-Québec, dès qu'elles seront précisées. Cependant, tous les citoyens qui changeront leur système de chauffage au mazout pour une autre source d'énergie seront admissibles au programme dès le début.

Un frais minime d'admissibilité au programme sera exigé et remboursé si les travaux sont réalisés.

L'accréditation des entrepreneurs:

- Hydro-Québec fournira la liste des entrepreneurs accrédités à réaliser les travaux recommandés.
- Les modalités d'accréditation seront connues et communiquées aux entrepreneurs et au public avant la mise en oeuvre du programme.

En attendant, poursuivez vos efforts d'économies d'énergie:

En attendant que les modalités du programme soient connues, vous pouvez poursuivre vos efforts d'économies d'énergie en exécutant vous-même un certain nombre de travaux. Vous trouverez de l'information sur les travaux et les mesures d'économies les plus rentables à votre bureau régional de Communication-Québec, ainsi qu'au Bureau des économies d'énergie du Québec.

Où communiquer pour se renseigner:

- sur les modalités de fermeture du programme d'isolation des maisons: téléphonez à votre bureau régional de Communication-Québec, ou encore au Bureau des économies d'énergie du Québec, sans frais, au numéro 1-800-361-5600 ou au numéro 873-7121, pour les résidents de Montréal.
- sur le nouveau programme d'efficacité énergétique: communiquez avec votre bureau d'affaires régional d'Hydro-Québec (le numéro de téléphone, ainsi que l'adresse, apparaissent sur votre facture d'électricité).

Hydro-Québec annoncera toutes les modalités du nouveau programme d'efficacité énergétique, dès qu'elles seront connues.



Gouvernement du Québec
Bureau des économies d'énergie

DES EVENEMENTS et des GENS

Cette semaine...

17 mars - Le **Mouvement Participation Femmes** recevra Richard Leroux. Sujet: «Protection du consommateur». Activités régulières au programme. C'est un rendez-vous.

17 mars - Réunion mensuelle du **Cercle des Fermières de Plessisville** le 17 mars 1981 à 20h. à la Salle des Chevaliers de Colomb. Invité: Pierre Séguin Horticulteur.

17 mars - Souper régulier du **Club Lions de Plessisville** au **Restaurant Le Dauville** à 18.30 hres. Nouveau bureau de direction.

18 mars - Réunion mensuelle de **L'AFEAS de Ste-Sophie** aura lieu mercredi le 18 à l'Ecole Marie Immaculée à 20h. Invitation spéciale à tous les membres.

19 mars - A l'**Unité Domrémy** nous accueillerons un jeune adulte de chez nous en la personne de René Provencher, qui revient d'un séjour de quelques mois au Sri Lanka (Ceylan)

une île du sud des Indes, pas tellement loin du Cambodge. Il participait au creusage d'un lac afin de faire une réserve d'eau pour alimenter des rizières dans les temps de grande sécheresse. Un diaporama préparé par René nous aidera à mieux comprendre son exposé. Bienvenue à tous les intéressés.

20-21 mars - Réunion de Région: Rivière du Loup au **Club Optimiste de Plessisville**.

La semaine prochaine...

24 mars - Assemblée du **Mouvement des Femmes Chrétiennes** mardi le 24 mars au Centre d'Etudes à 20h. Le thème: Savoir posséder. Bienvenue à tous!

24 mars - Le **Mouvement Participation Femmes** recevra M. Jean-Louis Guay et Solange Gagnon pour nous parler du Festival de l'Erable. Par la suite, notre conférencière Viviane Fleury et son sujet: «Soins de la femme». Activités

régulières au programme. C'est un rendez-vous.

25 mars - Début des cours de photographie au **Club Optimiste d'Inverness** mercredi le 25 mars à 19h30 chez Julien Jacques à Laurierville. Ceux qui ont une caméra, prière de l'apporter.

26 mars - Deuxième étude de Chantier à l'**Unité Domrémy**.

28 mars - **SOIREE RETRO** au **Club Optimiste d'Inverness**. Samedi le 28 mars à 20h30 à l'école Jean XXIII. Musique canadienne, duo Harmonie. L'animateur sera Tom Small. Le prix d'entrée est de \$2,50 par personne. Les personnes qui désirent se procurer des cartes sont priées de communiquer avec André Gingras (453-2213).

A surveiller...

31 mars - Aux **Fermières** et les autres. Venez visiter le Salon de la Femme du Québec le 31 mars. Départ à l'Hôtel de Ville à 12h30 et retour à 10.30h le soir. S.V.P., téléphonez le plus tôt possible à Mme Hervé Marcoux 362-3870.

CROIX-ROUGE---La campagne financière aura lieu cette année au tout début demai soit lundi le 4 et mardi le 5. Les bénévoles voudront bien réserver ces soirées afin d'assurer le succès de la campagne.

1er avril-Parade de mode organisée par les **Filles d'Isabelle** au Manoir Plessis à 8 heures. Bienvenue à toutes.

Parlez-en tout haut...

VOUS ETES RECHERCHE. Si vous avez fait partie de la Chorale Satya d'Amos depuis sa fondation en 1966 et que vous avez quitté Amos et la région de l'Abitibi, vous êtes priés de nous faire connaître votre nouvelle adresse. Nous ne voudrions pas vous priver du plaisir de célébrer avec nous le 15e anniversaire de la Chorale, les 15, 16 et 17 mai prochains. Communiquez sans tarder avec la secrétaire: Chorale Satya d'Amos Inc. a/s Françoise Rodrigue, 133, 4e avenue ouest, Amos J9T 1P9. Tél: 732-9230 (819).

La dernière édition du journal du **CLSC de l'Erable** est maintenant disponible à la Caisse Populaire de votre localité. Pour Plessisville, le journal est disponible aux deux points de service de la Caisse Populaire et au CLSC de l'Erable. Pour recevoir le prochain numéro par la poste chez vous, faites comme les 400 personnes avant vous, remplissez et retournez le coupon d'abonnement.

Pour les gens à faible revenu, le **CLSC de l'Erable** offre un service d'aide pour remplir le rapport d'impôt et les demandes de remboursement pour certains crédits (enfants, logements, etc...) Pour bénéficier de ce service, veuillez téléphoner à Nicole Dussault pour prendre rendez-vous à 362-6301 ext. 42.

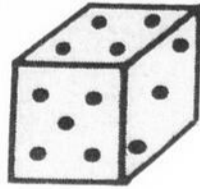
Vous occuperez bientôt un logement ou un appartement BOUTIQUE BONNE CUISINE

vous offre

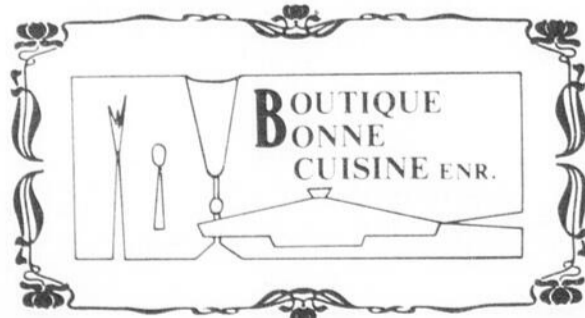


SUR TOUT ACHAT DE LINGERIE ET DE LITERIE EN MAGASIN, PLUSIEURS MODELES ASSORTIS A VOTRE CHOIX

**ET AUGMENTEZ VOTRE ESCOMPTE
EN JOUANT
AU DE**



VASTE CHOIX D'ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN
dans tous les styles ainsi que
des ensembles de serviettes décoratives.



POLISSAGE DE CHAUDRONS
REPARATION DE POIGNEES

VENTE & SERVICE

DE BATTERIE DE CUISINE EN ACIER INOXYDABLE
PORCELAINE, POTERIE, VERRERIE, LITERIE, ETC.

Jacqueline et Michel Turcotte, propriétaires

30 A, STE-MARIE
VICTORIAVILLE

TEL.: (819) 758-1266

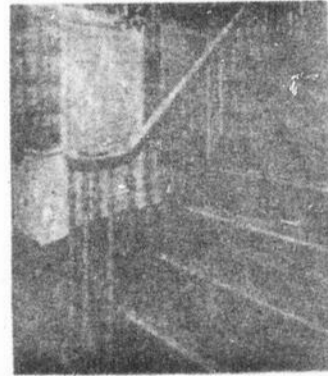
CETTE OFFRE SE TERMINE LE 31 MARS 1981

PHOTO JULIEN JACQUES ENR.

SPECIALITE: MARIAGE
FINITION DE FILMS
PHOTO EN STUDIO, ENCADREMENTS
FAIRE-PARTS - VENTE CAMERA
RANG 6 EST LAURIERVILLE
TEL.: 365-4716

**Un décor
qui finit
en beauté**

**Spécialiste
en rénovation**



**Vente et installation de rampe
intérieure et d'escalier fini
chêne-merisier-pin**
G. Gosselin Aluminium Inc.

Rte 116, Laurierville
819-365-4441

Suite de la page A-3 Le feu rase tout...

employés étaient engagés à plein temps.

La perte matérielle est estimée par M. Rosaire Gosselin entre 450 et 475,000\$. Sans doute que cet incendie est très lourd en conséquence, tant pour la famille elle-même que pour l'économie de notre région. Pour l'instant, M. Gosselin n'a pris aucune décision tant qu'à la reconstruction de son magasin.

M. Gilles Dussault, Chef des pompiers a souligné qu'il a obtenu un support

formidable de l'équipe des pompiers et de la Sûreté Municipale de Plessisville.

Bell et Hydro interviennent

Suite à l'incendie chez M. Rosaire Gosselin Meubles Inc., les compagnies Bell Canada et Hydro-Québec ont dû intervenir afin de remettre en opération le système de communication.

D'une part, les employés d'Hydro-Québec ont installé un nouveau transporteur de 25,000 volts. Le précédent a

été détruit complètement par les flammes. Les employés ont terminé leur travail vers 5h30 mardi dernier.

D'autre part, suite à l'incendie, toutes les lignes téléphoniques reliant St-Sophie, St-Pierre Baptiste, le 10ième et le 11ième rang de Plessisville, ainsi que pour rejoindre la population de St-Ferdinand et Thetford Mines ont été interrompues durant toute la journée de mardi. Durant toute la journée, les employés de Bell Canada ont effectué le travail de remplacement des fils brûlés.

Le Conseil Municipal de Plessisville exige l'autoroute de l'amiante

Par Jean Fontaine
PLESSISVILLE—Les conseillers municipaux de la Ville de Plessisville ont unanimement appuyé mardi le 3 mars dernier une résolution de M. Germain Boulanger, résolution qui s'adresse au Ministre des Transports et dans laquelle on le prie instamment de donner suite dans les plus brefs délais à l'étude présentée en janvier 1971 par la direction générale de la planification et de la recherche du Ministère des Transports ainsi que d'ordonner l'implantation d'une autoroute ou d'une voie rapide reliant les régions de Thetford Mines, St-Ferdinand, Plessisville, Princeville et l'autoroute 20.

Dans le préambule de la résolution, on fait remarquer au Ministre que la Société Economique Régionale Amiante recommande l'implantation d'une autoroute entre la région Amiante et l'autoroute 20 et que la Corporation Economique de Développement Economique des Bois-Francis recommande, elle, l'implantation de cette même autoroute en tenant compte des besoins économiques de la région des Bois-Francis.

On y dit également que les développements économiques des deux régions dépendent de l'implantation de cette autoroute. On y fait aussi part de l'action entreprise par les divers corps public et intermédiaires ainsi que la recommandation de la direction générale de la planification du Ministère des Transports en date de 1971 qui recommande l'implantation de l'autoroute 65 (qui serait celle demandée).

Le conseil municipal considère également dans sa proposition que le réseau actuel est médiocre et inacceptable, que tout projet d'autoroute Amiante-route 20 doit desservir les Bois-Francis pour justifier

sa rentabilité que tout projet d'autoroute ne peut être rentable que s'il relie entre eux des points de concentration de population et des centres économiques, que d'importants investissements sont projetés par le Gouvernement du Québec dans les régions de l'Amiante et de Bécancour, qu'il est important de faciliter les déplacements de main d'oeuvre, des touristes, des matières premières et des marchandises assurant ainsi des communications rapides et efficaces, que le trafic lourd et la circulation routière sont d'une grande importance dans le secteur concerné et que la situation est urgente et qu'il y va de l'intérêt de la Ville de Plessisville.

Appui à l'AFEAS

Le conseil municipal sur résolution de Réjean Nadeau appuie sans réserve deux résolutions de l'Association Féminine d'Action et d'Education Sociale de Plessisville (AFEAS) concernant le respect des lois sur les revues et films pornographiques, les sex-shops et les bars pornographiques ainsi que l'interdiction des projections de films classés «hard core» dans les établissements privés et publics du Québec.

Les conseillers se sont également prononcés en faveur des sondages entrepris par l'AFEAS de Plessisville relativement à l'organisation d'un programme Parents Secours.

Des félicitations du conseil ont accompagné ces deux premières résolutions d'appui à l'AFEAS pour leur action et leurs démarches.

Avis de motion

Quatre avis de motion ont également été donnés.

Un premier indique qu'à une prochaine séance, le conseil amendera le règlement 1074 concernant la taxation afin d'y inclure un article décrétant une taxe de service soit enfouissement sanitaire au montant de \$9.87 par famille et un article permettant de modifier les taux de location et prix de construction mentionnés dans le dit règlement 1074.

Un second avis de motion annonce qu'un règlement régissant la cueillette et le transport des ordures dans la limite de la Ville sera adopté à une séance prochaine.

Le troisième signale qu'un règlement de politique domiciliaire sera présenté par le Conseil. Ce règlement abrogera les règlements 1035, 1054 et 1067 relativement à l'imposition de taxes spéciales lors de construction des services municipaux.

Finalement, le quatrième est donné pour la présentation future d'un règlement adoptant une entente avec la Paroisse de Plessisville pour la création d'une régie intermunicipale pour l'opération de la Bibliothèque de Plessisville.



(Photo Plessis - Fontaine)

Voici l'un des pompiers qui a travaillé durant toute la nuit à arroser le bâtiment en flammes.

**Michel Roux le remplacera
 Jeannot Lemay quitte CKTL**

Par Léo Fradette
PLESSISVILLE—L'animateur-journaliste de la station radiophonique locale, Jeannot Lemay de Plessisville, a décidé de quitter son emploi à la station de CKTL pour un emploi semblable à la salle des nouvelles de CKLD à Thetford Mines.

Jeannot Lemay, âgé de 21 ans, était à l'emploi de CKTL-Plessisville depuis le 2 août 1977, et depuis avril 1980, il effectuait le métier de journaliste.

Jeannot Lemay a quitté son emploi vendredi dernier. Il sera remplacé par Michel Roux de Plessisville.

Meilleure chance à un confrère de travail qui a le sens de l'étiquette professionnelle et d'un travail bien fait!



M. Jeannot Lemay

PRIERE A MARIE
 O Marie ma Mère, Mon avocate. Je me réfugie à vos pieds. Je me jette entre vos bras. J'ai une grâce à vous demander. Vous la connaissez déjà. Je vous supplie ne me rejetez pas. Si mes péchés vous éloignent, du moins que la confiance que j'ai en vous, vous touche et vous porte à m'exaucer. On a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à vous ait abandonné. N'y aurait-il que mois qui ne ressentirait pas vos bienfaits. O Marie, montrez que vous êtes ma Mère, obtenez-moi, ma demande. Je vous en supplie par les douleurs que vous avez endurées au pied de la Croix, les larmes qui coulèrent de vos yeux. O Mère des douleurs venez à mon aide et je ne cesserai de redire Gloire Amour à Marie. Amen. M.P. M.B.P.

CET HIVER
 à
QUÉBEC
 C'EST AU
Château Bonne Entente

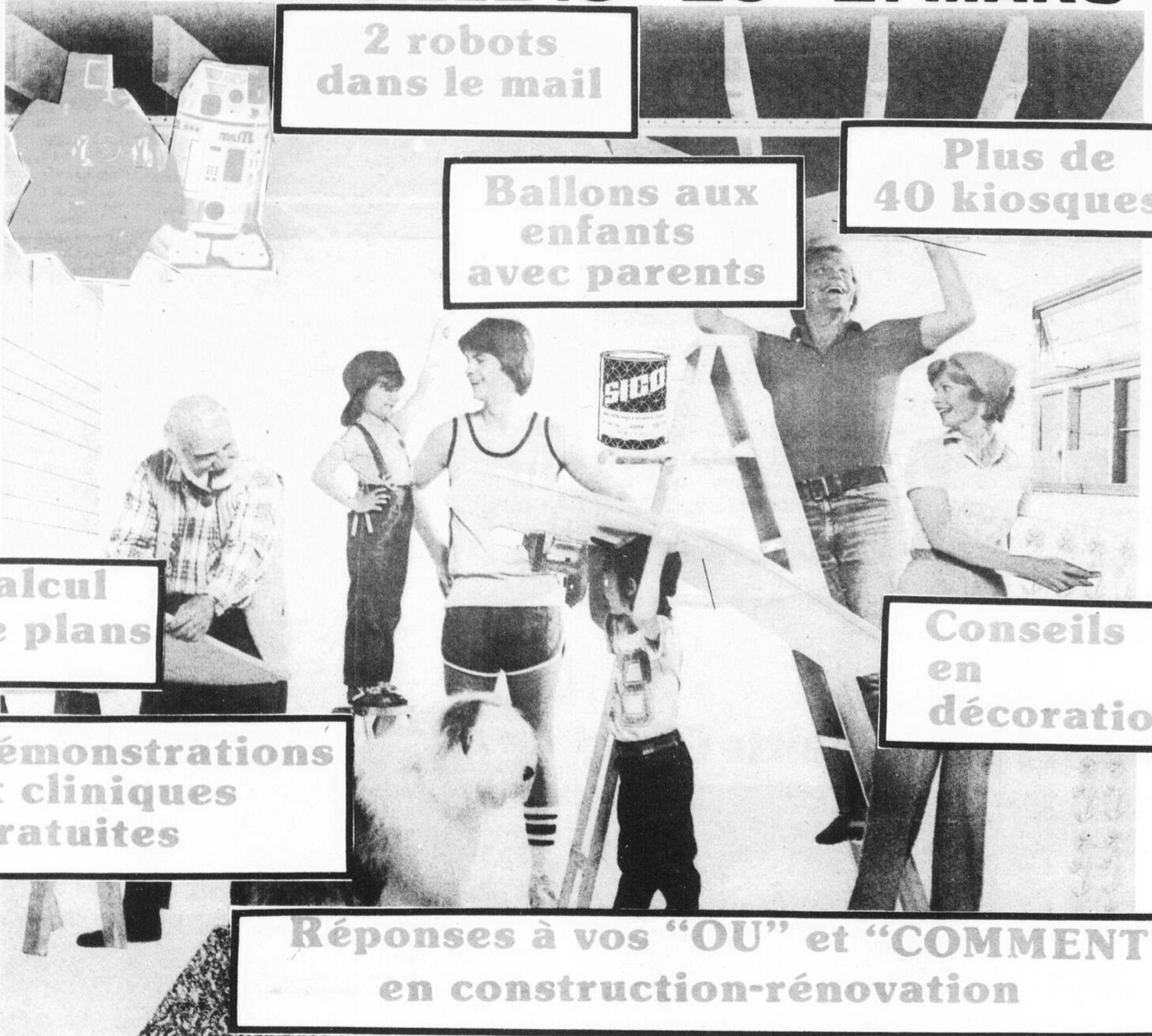
\$59 LE COUPLE
 incluant
2 NUITS, 2 DÉJEUNERS PAR PERSONNE
 (ou brunch le dimanche)
 toutes taxes et service
 3400, Chemin Sainte-Foy
 Québec G1X 1S6

1-800-463-4390
(418) 653-5221
 Telex 051-31700

SUR RESERVATION INDIVIDUELLE, 24 HEURES,
 DISPONIBLE AVEC MENTION
 "SPECIAL HIVER" DÉCEMBRE A AVRIL 1981
 (PAQUES), EXCLUANT DU 5 AU 20 FEVRIER
AAA DAA CAA VISA MASTER CARD
AMX, EN ROUTE

1^{er} SALON de la RÉNOVATION

**CARREFOUR BOIS-FRANCS
VICTORIAVILLE 19 - 20 - 21 MARS**



**2 robots
dans le mail**

**Ballons aux
enfants
avec parents**

**Plus de
40 kiosques**

**Calcul
de plans**

**Démonstrations
et cliniques
gratuites**

**Conseils
en
décoration**

**Réponses à vos "OU" et "COMMENT"
en construction-rénovation**

"On y va en famille"

**UNE REALISATION DE
GIROUX BMR**

